

UNIVERSITE DE MONTREAL

L'internationalisation des banques canadiennes

PAR

JEAN-YVES TREMPE

Département des Sciences Economiques

Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des Etudes Supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maîtrise Es Sciences (M.Sc.)

Janvier 1986



## REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier Monsieur André Raynauld (professeur au Département de Sciences Economiques) qui a agi en tant que coordonnateur principal pour ce mémoire de maîtrise.

La compétence et les nombreuses suggestions de Monsieur Raynauld m'ont considérablement éclairé dans la recherche et la découverte du domaine bancaire international.

Mes remerciements vont également à Manon Chaillé pour son aide précieuse dans la révision du premier manuscrit et de sa contribution remarquable en ce qui a trait à la dactylographie.

## SOMMAIRE

Ce mémoire se propose d'analyser le processus d'internationalisation des banques canadiennes des origines à nos jours. L'objectif principal consiste à vérifier si l'internationalisation de leurs activités s'est manifestée par une diminution du risque de leurs portefeuilles.

L'auteur retrace l'évolution des activités bancaires canadiennes et présente une revue de la littérature sur la rentabilité des activités internationales en faisant ressortir l'importance du secteur international par rapport au secteur intérieur des grandes institutions bancaires canadiennes.

L'environnement international actuel auquel sont confrontées les banques internationales est présenté sous les thèmes de la dette internationale et du risque de pays. Ce dernier thème, développé davantage, propose une définition générale de la notion du "risque de pays" et des principales méthodes d'évaluation de ce risque en vigueur au sein des grandes banques internationales.

Enfin, en référence à la théorie du portefeuille, une analyse du risque du portefeuille des banques canadiennes est exposée pour la période de 1980 à 1984. Par

la création d'indicateurs de risque international, il sera possible de mesurer le degré de risque des portefeuilles internationaux et d'établir les liens qui existent entre le rendement et le risque des portefeuilles internationaux et globaux pour cinq grandes banques canadiennes.

Au terme de ce mémoire, l'auteur souligne la forte expansion des bénéfices internationaux après 1976, en relevant les motifs qui ont déclenché le mouvement d'internationalisation au sein des grandes banques canadiennes. De plus, suite à l'analyse des portefeuilles bancaires, les résultats présentés, permettront d'une part, de vérifier que les rendements internationaux sont fonction des degrés de risque attachés à chacun des portefeuilles, et d'autre part, que la diversification des portefeuilles résulte en une diminution du risque global du portefeuille des banques canadiennes.

---

## TABLE DES MATIERES

	PAGES
SOMMAIRE.....	I
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1	
Développement de l'activité internationale des banques canadiennes.....	6
1. Des origines à 1960.....	7
2. Perspectives de 1960 à 1976.....	17
2.1 La naissance d'un système bancaire international.....	17
2.2 L'internationalisation des banques canadiennes.....	20
3. L'expansion après 1976.....	26
CHAPITRE 2	
Rentabilité des activités internationales.....	32
1. Revue de la littérature.....	34
2. Evaluation de la performance des banques canadiennes sur les marchés internationaux..	48
2.1 La progression des actifs interna- tionaux.....	50
2.2 Les profits internationaux.....	56
2.3 Les taux de rendement.....	59
3. Les facteurs de rentabilisation.....	69
CHAPITRE 3	
Les risques des prêts internationaux.....	75
1. L'environnement international.....	76
2. Le risque de pays dans les opérations bancaires internationales.....	86
2.1 Le risque de pays.....	88
2.2 Méthodes d'évaluation du risque de pays.....	96

	PAGES
CHAPITRE 4	
Une analyse du risque du portefeuille des banques canadiennes.....	103
1. Présentation et analyse des résultats.....	108
CONCLUSION.....	139
ANNEXE 1.....	142
ANNEXE 2.....	148
ANNEXE 3.....	151
ANNEXE 4.....	154
ANNEXE 5.....	155
ANNEXE 6.....	158
BIBLIOGRAPHIE.....	163

INTRODUCTION

Dès le 19e siècle, la fondation de plusieurs banques au Canada, particulièrement au Québec, en Ontario et en Nouvelle-Ecosse, jetait les bases d'un réseau d'établissements bancaires pan canadien et international. Parallèlement, il se développait à l'étranger des réseaux internationaux de banques en Angleterre, en Allemagne, en France, en Amérique et au Japon. C'est aussi l'époque où le processus de constitution du capital financier s'intensifiait avec la multiplication des liens entre banques et industries des grands secteurs du temps (mines, manufactures, chemins de fer, construction navale). Toutefois, on attendra les années subséquentes à la Première Guerre mondiale pour voir une formidable accélération de l'internationalisation du capital ainsi que le développement sans précédent des sociétés multinationales, industrielles, commerciales et bancaires. Bien que les banques canadiennes aient participé à cet accroissement du capital financier, ce n'est qu'à partir des années 1960 qu'elles ont vraiment manifesté un intérêt marqué pour le développement de leurs activités internationales.

Cet intérêt est relié à la création du marché des eurodevises à la fin des années cinquante, à la participation des grandes banques multinationales au financement des échanges nécessité par l'importante expansion du commerce international et à l'impact de

certaines réglementations américaines qui ont contribué à stimuler le développement des activités bancaires canadiennes internationales.

Aujourd'hui, après plusieurs décennies d'existence, quelques grandes banques canadiennes jouissent d'un réseau international établi aux quatre coins du monde; succursales, filiales, sociétés affiliées, bureaux de correspondances leurs procurent des bénéfices et des possibilités de croissance sans cesse grandissants. Cependant, la complexité des relations économiques, politiques et militaires entre pays et groupes de pays exigent de la part des banquiers des investissements importants dans une gamme de services professionnels et technologiques afin de préserver leur solidité financière ainsi qu'une croissance prospère à long terme.

Le premier chapitre, un survol historique et institutionnel, retrace les faits saillants de l'histoire bancaire canadienne du début du siècle à nos jours, en mettant l'accent sur les trois grandes périodes de développement des activités bancaires canadiennes: des origines à 1960, la naissance d'un système bancaire international entre 1960 et 1976 et l'internationalisation après 1976.

Le deuxième chapitre se penche sur la rentabilité de nos institutions bancaires canadiennes. Il propose d'abord une revue de la littérature économique sur le sujet, puis aborde la question de la performance des banques canadiennes sur les marchés internationaux. Il accorde une attention particulière au rang mondial qu'occupent les banques canadiennes sur les marchés internationaux. Il présente, à partir des rapports annuels, les résultats financiers de certaines banques canadiennes quant à la progression des actifs, les profits, le rendement et certains autres facteurs de rentabilisation, en prenant soin d'apprécier, d'évaluer et de comparer la performance des banques entre elles.

Le troisième chapitre traite des risques rattachés aux activités bancaires internationales. Il rappelle d'abord l'environnement international dans lequel baignent les institutions financières incluant l'endettement international, l'explosion des rééchelonnements, etc... Puis, il introduit la notion de risque dans les opérations bancaires internationales. On y retrouve une définition du "risque de pays" ainsi qu'une description des méthodes utilisées par les milieux bancaires pour évaluer le risque de pays.

Le dernier chapitre analyse le risque des portefeuilles des banques canadiennes. En référence à la théorie du portefeuille, les relations entre le rendement et le risque sont exposées pour cinq banques canadiennes à partir des données puisées dans les rapports annuels au cours de la période de 1975 à 1980. Par la suite, un examen de la répartition géographique des actifs internationaux est présenté ainsi que la création d'un indicateur de risque international pour chacune des banques canadiennes pour la période de 1980 à 1984. Enfin, l'analyse cherchera à déterminer si la diversification des actifs bancaires au niveau international résulte en une baisse du risque du portefeuille des banques canadiennes.

CHAPITRE 1

DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE INTERNATIONALE

DES BANQUES CANADIENNES

## 1. Des origines à 1960

Le système bancaire débuta au Canada, il y a déjà plus de 150 ans. Avant cette époque, on pratiquait le commerce surtout sous forme de troc ou par l'échange de services ou de produits. Cependant, l'augmentation de la population, la colonisation de nouveaux territoires, la naissance du système industriel et commercial, et plus tard, vers la fin du XIXe siècle, l'augmentation des échanges commerciaux avec d'autres pays, furent autant de facteurs qui rendirent nécessaire la création d'un système bancaire.

Depuis la naissance du système bancaire, le développement des banques à charte canadiennes n'a pas été assuré seulement par leurs activités intérieures mais également par les succès rencontrés sur les marchés financiers internationaux. En effet, depuis leur formation, les banques canadiennes ont toujours exercé des activités internationales en offrant divers services que l'on regroupe généralement sous trois grandes rubriques: 1) l'activité multinationale de services, 2) l'activité multinationale de gros et finalement 3) l'activité multinationale de détail.

La première consiste à offrir aux sociétés, surtout multinationales, la gamme la plus large possible de services financiers à l'échelle mondiale où celles-ci en

suscitent le besoin: acceptations, lettres de crédit, gestion de trésorerie, couverture du risque de change, collecte et analyse d'informations économiques et financières, financement du commerce international, conseils sur les conditions du marché, etc... La seconde consiste à recueillir des sommes très importantes, en particulier par le biais des marchés monétaires regroupant des intermédiaires financiers, des sociétés multinationales, des institutions financières officielles, etc... Par la suite, ces dernières sont reprêtées aux multinationales, aux gouvernements et entreprises publiques des pays industrialisés ainsi qu'à certains pays en voie de développement. Quant à la troisième, elle correspond à la prestation de tous les services bancaires traditionnels à la clientèle d'un certain milieu économique régional.

A l'origine, l'épanouissement du commerce entre le Canada, l'Angleterre et les Etats-Unis a été le fer de lance des activités internationales des banques canadiennes. En participant aux marchés des capitaux étrangers (à New-York et à Londres) par l'entremise de leurs agences, les banques canadiennes investissaient leurs liquidités, concurrençaient d'autres institutions financières étrangères et nationales sur les marchés des dépôts, accordaient des prêts et fournissaient des services bancaires dans différentes localités étrangères.

L'établissement d'agences à l'étranger, débuta en 1818, avec l'ouverture de deux agences de la Banque de Montréal, à New-York et à Londres, et elle fût suivie en 1870 par une autre banque canadienne, la Bank of British North America (acquise par la Banque de Montréal en 1918). Le volume des affaires augmentant, et New-York s'affirmant de plus en plus comme centre financier international, plusieurs banques canadiennes allèrent s'établir au Sud de la frontière canado-américaine. Leurs correspondants à New-York agissaient comme mandataires à l'achat et à la vente de devises, à la conversion de la monnaie américaine en or, et offraient toute la gamme de services bancaires. La présence des banques canadiennes sur le marché newyorkais et les opportunités de profit découlant des opérations étrangères, les ont incitées à prendre part à des transactions financières importantes entre New-York et les pays d'Europe, entre New-York et la Chine et sur le marché intérieur américain. Envisageant ces nouvelles perspectives bancaires, la Banque de Commerce du Canada et la Merchant's Bank du Canada (acquise par la Banque de Montréal en 1922) inaugurèrent leurs premières agences à New-York vers 1874.

L'importance des opérations bancaires canadiennes à New-York vers la fin du XIXe siècle, a été suivie par l'implantation de nouvelles succursales au sein des grands centres financiers de l'époque; Londres, Chicago et San

Francisco. Toutefois, c'est en Amérique Centrale, en Amérique du Sud et dans les Antilles que certaines autres banques canadiennes ont exercé pour la première fois des activités à l'étranger. L'étroite relation commerciale développée entre les Antilles, la ville portuaire d'Halifax et les Etats-Unis, combinée au triangle commercial formé par l'Angleterre, les Caraïbes et Halifax, ont facilité l'insertion de plusieurs banques canadiennes dans les circuits internationaux. Parmi celles-ci, on trouve la Banque de Nouvelle-Ecosse exerçant ses activités internationales à partir de son siège social et vers 1889 par l'intermédiaire de sa succursale en Jamaïque. Par la suite, la Merchant's Bank d'Halifax et la Banque Royale se sont établies en Jamaïque de même que sur le territoire cubain. Vers 1920, l'établissement d'agences de la Banque de Commerce en Jamaïque, à la Havane, à Kingston ainsi que l'implantation de succursales de la Banque de Montréal au Mexique, concrétisaient l'engouement des banques canadiennes pour les opérations internationales.

En 1907, les banques à charte canadiennes avaient à leur actif 40 succursales à l'étranger (y compris les cinq succursales à Terre-Neuve, puisque celles-ci n'étaient pas membre de la Fédération Canadienne à cette date) alors qu'en 1927, ce nombre passait à 167 pour s'établir à 189 en 1968. Le tableau 1.1 nous renseigne quant au nombre et à la

TABLEAU 1.1

LOCALISATION DES SUCCURSALES BANCAIRES CANADIENNES EN 1927 ET 1968

	BANQUE DE MONTREAL		BANQUE ROYALE DU CANADA		BANQUE DE NOUVELLE ECOSSE		BANQUE TORONTO DOMINION		BANQUE IMPERIALE DE COMMERCE		BANQUE CANADIENNE NATIONALE		TOTAL	
	1927	1968	1927	1968	1927	1968	1927	1968	1927	1968	1927	1968	1927	1968
ANGLETERRE	2	2	1	2	1	4	1	2	1	2	-	-	6	12
ETATS-UNIS	3	1	1	1	3	2	1	1	4	11	-	-	12	16
FRANCE	1	-	1	1	-	-	-	-	-	-	1	1	3	2
ALLEMAGNE	-	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6
BAHAMAS	-	-	-	6	-	6	-	-	-	3	-	-	-	15
CUBA	-	-	55	-	8	-	-	-	1	-	-	-	64	-
GUYANE	-	-	-	6	-	1	-	-	-	-	-	-	-	7
MEXIQUE	7	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	8	-
AMERIQUE CENTRALE ET DU SUD	-	-	25	20	-	1	-	-	1	-	-	-	26	21
REPUBLIQUE DOMINICAINE	-	-	6	12	3	4	-	-	-	-	-	-	9	16
ILES VIERGES (U.S.)	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-	-	5
PUERTO RICO	-	-	3	6	2	4	-	-	-	-	-	-	5	10
TRINIDAD ET TOBAGO	-	-	-	12	-	10	-	-	1	5	-	-	1	27
JAMAIQUE	-	-	-	12	11	1	-	-	1	9	-	-	12	22
AUTRES INDES DE L'OUEST	-	-	12	13	-	7	-	-	1	4	-	-	13	24
AUTRES	-	-	7	1	-	5	-	-	1	-	-	-	8	6
TOTAL	13	9	111	92	28	50	2	3	12	34	1	1	167	189

SOURCE: Neufeld E.P., the financial system of Canada

localisation géographique des succursales bancaires pour les années 1927 et 1968.

Au cours de la période de 1920 à 1960, la croissance de l'activité internationale a été freinée par la crise bancaire de la fin des années 1920, par la seconde guerre mondiale et par les longs débats au sujet de la convertibilité des monnaies. Cependant, vers 1960, grâce au développement du marché des euro-dollars, à l'accumulation de dépôts en devises étrangères (11,630 millions de dollars en 1966) et à l'expérience acquise au cours des décennies, les succursales bancaires à l'étranger connassèrent un nouvel essor. Cette expansion a pris naissance principalement au Trinidad-Tobago, en Jamaïque, dans les Caraïbes, en Californie, en Angleterre et en Allemagne, alors que sévissait la révolution "Castro" à Cuba et faisait disparaître les succursales bancaires canadiennes dans ce pays.

En rétrospective, plusieurs auteurs ont souligné le manque d'agressivité des banques canadiennes à profiter de leur position stratégique des années 1920 sur le marché de New-York, de façon à accroître davantage leurs activités internationales entre 1920 et 1960. En revanche, depuis 1960, on assiste à un regain d'expansion de l'activité internationale. A souligner également, le degré extrême de

concentration régnant dans le domaine bancaire au Canada. En effet, dès le début du siècle, on ne dénombrait qu'une trentaine de banques à capital canadien dans le pays.

Actuellement, il n'en reste que dix, suite à l'acquisition de la Banque Mercantile par la Banque Nationale et aux faillites de la Canadian Commercial Bank et de la Northland Bank, excluant toutefois les banques à capital étranger. Au Canada, seules six banques contrôlent environ 98% des actifs bancaires, soit 90% pour les cinq grandes banques canadiennes et 8% pour la Banque Nationale du Canada. Les autres banques de moindre envergure se partagent les quelques pourcentages en sus.

La concentration de l'industrie bancaire canadienne qualifiée d'oligopole où seules six banques dominantes se partagent au-delà de 98% du total des actifs canadiens n'est guère différente des pourcentages atteints lors des décennies 1960 et 1970 (voir tableau 1.2). La structure du marché bancaire canadien exige de chaque banque, une évaluation des réactions probables de ses concurrents, pour définir sa stratégie commerciale. Sur ce marché oligopolistique, les coupures de prix comme instrument stratégique pourraient dégénérer en une "guerre de prix" qui serait mutuellement destructive. Il existe

donc, entre les institutions financières, des accords au moins implicites concernant les politiques de prix sur les dépôts et les prêts bancaires. A l'extrême, de tels accords ne transforment pas la structure oligopolistique du système bancaire canadien en un système monopolistique, mais permettent aux institutions financières d'éviter la concurrence par les prix, tout en concentrant leurs énergies au développement d'autres stratégies concurrentielles.

A cet égard: "There is a strictly limited amount of price competition among banks in their business... Their rates are subject to agreed minimum levels. Price competition has been further restricted in periods of credit restraint by agreements among the banks to the effect that no banks will take over an account from another by offering a better rate or a larger line of credit". (1)

Ces jugements sont sans doute largement dépassés depuis les deux dernières révisions de la Loi des Banques. On comptait 58 banques étrangères au Canada en novembre 1984 et celles-ci sont autorisées à occuper jusqu'à 16% du marché, soit 16% ou 42 milliards de dollars des actifs totaux des banques canadiennes (265 milliards de dollars).

Comme le faisait remarquer l'un des concurrents, M. Dominique Pellerin, vice-président, chef comptable et contrôleur de la Banque Nationale de Paris:

-----

(1) D.E. Bond et R.A. Shearer, The economics of Canadian Financial System: Theory, policy and institutions, Prentice-Hall of Canada Ltd, Canada, 1972 , p. 319.

"Les banques de l'annexe B disposent de frais généraux moindres par rapport aux grandes banques canadiennes qui doivent entretenir des succursales de coin de rue partout au pays". (2)

De plus, comme le soulignait M. André Raynauld (1985): "Les banques ayant été longtemps confinées au crédit à court terme aux entreprises, diverses institutions financières se sont créées pour répondre aux autres besoins de crédit"(3). Ainsi, comme le révèle le tableau 1.2, "La part des banques dans le marché global de l'intermédiation financière a donc diminué considérablement entre la deuxième moitié du XIXe siècle et 1970"(4).

Même si le marché bancaire canadien a connu beaucoup de transformations ces dernières années, la taille considérable acquise par les "big six" canadiennes, a permis à ces dernières d'étendre leurs activités sur la scène internationale au cours des années 60.

---

(2) Journal la Presse, 24 Avril 1984.

(3) André Raynauld, "Les banques canadiennes: Les suisses d'Amérique ?", Forces, Automne 1985, no.72, p.45.

(4) Ibid., note (3).

TABLEAU 1.2

Parts de marché des institutions financières: avoirs financiers canadiens des institutions financières au Canada, en pourcentage du total, 1870-1984, certaines années

	1870	1926	1950	1961	1981	1984
Banques à charte	72,6	49,9	41,9	31,5	38,1	35,0
Sociétés de fiducie et de prêt hypoth. (1)	9,6	9,0	4,0	6,7	10,6	13,1(2)
Coopératives d'épargne et de crédit	—	0,2	1,7	3,2	5,3	5,4
Assureurs-vie	2,4	21,6	19,4	19,0	6,4	7,0
Caisses de retraite	—	—	4,2	9,0	10,7	13,1
Autres institutions privées(3)	6,9	9,1	8,0	25,6	22,9	24,4
Institutions publiques	8,4	10,2	20,8	5,0	6,0	6,2

1. Y compris les banques d'épargne du Québec.
2. 1983.
3. Comprend les courtiers en valeurs mobilières, les fonds mutuels, les sociétés d'assurance incendie, accident et risques divers, les sociétés de financement des ventes et de prêts à la consommation, les sociétés de portefeuille, de crédit-bail et autres.

Source: de 1870 à 1950: NEUFELD, E.P., The financial System of Canada, Its Growth and Development, New York, St. Martin Press, 1972; de 1961 à 1984: Statistique Canada, Les comptes du bilan national, 1961-1984, no cat. 13-214. La définition d'institutions financières publiques n'est pas la même dans les deux sources; aussi, les chiffres de la période 1870-1950 ne sont pas directement comparables à ceux de la période 1961-1984.

## 2. Perspectives de 1960 à 1976

### 2.1 La naissance d'un système bancaire international

Au début des années soixante, l'activité internationale des banques à charte canadiennes était déjà en pleine expansion. Les actifs en devises étrangères atteignaient au-delà de 2.7 milliards \$ U.S. (voir tableau 1.2), c'est-à-dire près de 20% de l'actif total des banques canadiennes et 15% du marché international des devises étrangères. Les principaux facteurs responsables de l'internationalisation graduelle des banques sont communes à l'échelle mondiale; l'intégration des marchés mondiaux, l'augmentation de la part des importations mondiales dans le PNB mondial (de 11% en 1960 à 16% en 1980), la croissance et le rendement élevés des entreprises multinationales, le rapprochement entre les sociétés multinationales et les institutions financières, et l'intégration constante des marchés financiers nationaux formant un vaste marché financier international.

L'intégration des marchés financiers a été possible à partir de 1958, suite au retour progressif de la convertibilité généralisée des monnaies. Cinq facteurs sont à l'origine de cette intégration: la recherche d'économie d'échelle par les banques, les profits réalisables sur le

marché des eurodevises, l'absence de réglementation sur le marché des eurodevises, la nécessité de nouveaux services financiers pour une clientèle de plus en plus exigeante, enfin la révolution technologique des moyens de communications et du traitement des données.

La période d'après guerre a été témoin d'un accroissement du nombre de sociétés d'état de réputation internationale (par exemple: Hydro-Québec, Electricité de France, etc...) pour lesquelles les besoins de financement excédaient la capacité des marchés financiers nationaux.

De plus, au cours de cette période, plusieurs pays en voie de développement, de même que des pays nouvellement industrialisés tels que le Mexique, le Brésil, la Corée du Sud, etc... ont dû combler leurs besoins de financement externes sur les marchés financiers internationaux, ces derniers devenant leur principale source de fonds.

En effet, les marchés financiers nationaux étaient devenus insuffisants, non seulement pour les agents économiques mais également pour les banques. Celles-ci cherchant à prendre plus d'expansion et à accroître leurs économies d'échelle, seul le marché international pouvait répondre à leurs désirs. De cette contrainte a émergé un

réseau bancaire international mieux connu sous le nom de: "Système bancaire transnational".

Ce système bancaire "international" regroupe actuellement au-delà de trois cents banques qualifiées de multinationales. Celui-ci ne doit pas être confondu à celui d'une économie intérieure comme le Canada où le système bancaire désigne l'organisation, qui, sous l'autorité de la Banque Centrale, régit l'ensemble des banques à charte canadiennes. Le système international se différencie du système bancaire canadien par l'absence d'une Banque Centrale ou de "prêteur de dernier ressort". Cette modalité permet aux banques internationales de financer les sociétés et gouvernements étrangers sans avoir à détenir de réserves obligatoires auprès d'une Banque Centrale. En l'absence de ces réserves, les banques peuvent offrir un taux d'intérêt plus élevé sur les dépôts et accorder des prêts à des taux plus faibles que sur le marché intérieur, activant ainsi le processus de multiplication monétaire (en posant l'hypothèse qu'il n'y a pas de fuites au système) tout en augmentant potentiellement les bénéfices.

Les banques internationales (Banque Nationale de Paris, Citicorp Bank, Chase Manhattan Bank, Banque Royale, etc...) sont pourvues de capitaux énormes et plusieurs ont

déjà investi à l'étranger des sommes importantes particulièrement à la suite du choc pétrolier de 1973-1974.

Les interventions du système bancaire international ont lieu sur le marché des eurodevises. La naissance de ce marché à la fin des années soixante, est issue du retour à la convertibilité des monnaies de 1958, de certaines dispositions financières et de l'absence de réglementations bancaires habituelles. Qu'il s'agisse de traitements fiscaux avantageux de certains pays ou de politiques sociales et économiques favorables, la liberté et la flexibilité des règles sur le marché des eurodevises ont favorisé l'internationalisation de l'ensemble des banques, y compris des banques canadiennes.

## 2.2 L'internationalisation des banques canadiennes

Les banques canadiennes ont suivi le développement du marché des eurodevises à distance et leur participation à ce marché a été peu importante jusqu'au début des années 1960. Le tableau 1.2 nous montre que l'actif des banques canadiennes en monnaies étrangères a connu trois phases d'expansion au cours de la période. Une première de 1960 à 1964, une deuxième entre 1968 et 1970 et une troisième entre 1973 et 1974.

L'expansion de 23% et de 22% et plus de l'actif en devises étrangères lors des deux premières phases d'expansion (1960-1964 et 1968-70) est attribuable à l'introduction de mesures restrictives américaines quant à l'exportation de capital américain vers l'étranger. Parmi les plus importantes, on y retrouve l'Interest Equalization Tax décrétée en juillet 1963 et le Voluntary Foreign Credit Restraint Program en décembre 1965. La première mesure imposait sur les achats américains de titres étrangers, vendus par des étrangers, une taxe de 15% du prix d'achat des obligations, selon leurs échéances, et à un taux de base de 15% sur les actions ordinaires et privilégiées. La deuxième obligeait les entreprises américaines à ne pas transférer des capitaux à l'étranger pour financer leurs filiales étrangères, ainsi qu'à rapatrier aux Etats-Unis tous les bénéfices réalisés à l'étranger.

Ces lois visant à contrôler les sorties de capitaux des Etats-Unis menaçaient les étroits rapports financiers entre ces derniers et le Canada. Malgré son obligation de respecter les diverses dispositions américaines, le gouvernement canadien a réussi à négocier rapidement une exemption pratiquement totale des programmes en contrepartie de certaines concessions aux Etats-Unis et, c'est à ce prix que le Canada a conservé ses liens financiers exceptionnels avec son voisin du Sud.

Les accords d'exemption et le programme canadien de directives résultant des concessions acceptées par le Canada ont eu pour effet de modifier la nature des opérations des agences newyorkaises des banques canadiennes et d'encourager ces dernières à s'impliquer de plus en plus dans des transactions à caractère purement international.

Les directives exigeaient des banques canadiennes de refuser tous les nouveaux dépôts en dollars américains qui ne pouvaient être prêtés au Canada. Ces dispositions limitaient les opérations traditionnelles des agences à New-York et diminuaient leur possibilité d'expansion. Ainsi, pour faire obstacle à ces directives qui limitaient les entrées et les sorties de capitaux libellés en dollars U.S. du Canada vers les autres pays, les banques canadiennes ont été encouragées à accroître leurs opérations bancaires en eurodevises par voie d'emprunts et de prêts à des résidents de tiers pays. Dans l'ensemble, on invitait les banques canadiennes à augmenter leur passif dans d'autres monnaies en excluant le dollar américain en vue d'augmenter leurs prêts à d'autres pays.

Les programmes américains de contrôle des sorties de capitaux suivis des exemptions et des concessions canadiennes ont accentué de 1964 à 1970 le rôle des banques

canadiennes sur le marché des eurodevises et des euro-obligations.

La période d'expansion de 1973 à 1974 où l'actif en devises de l'ensemble des banques canadiennes s'est accru de 40% et de 23% respectivement, résulte de l'importance de la croissance économique des pays industrialisés en 1973, de la capacité des banques à recycler les pétro-dollars suite à la hausse importante du prix du pétrole en 1973 et de la croissance soudaine de l'inflation dans la plupart des pays.

Toutefois, la performance des banques canadiennes comparativement à l'ensemble des banques commerciales mondiales révèle l'attitude passive des dirigeants canadiens à l'égard des marchés internationaux puisque la part des actifs en devises étrangères des institutions canadiennes s'est accrue dans une moindre mesure que celle de l'ensemble des institutions bancaires mondiales soit 40% et 23% par rapport à 44% et 30% en 1973 et 1974 respectivement. Outre la conjoncture canadienne favorable aux prêts bancaires au cours de 1973 et la sévérité moins intense de la récession canadienne par rapport aux autres pays industrialisés de 1974 à 1975; les opérations internationales des banques canadiennes n'auraient jamais atteint une telle croissance dû à la philosophie prudente et conservatrice des banquiers canadiens.

P.Nagy écrit à ce sujet: "Il n'est pas surprenant que durant cette période, la part du marché financier international des banques canadiennes a connu une décroissance constante de 15% environ en 1960 à 5% en 1976". (5)  
(voir figure 1.1)

La période latente de 1960 à 1975, où le système bancaire canadien connaissait une restructuration de ses politiques vers une orientation internationale, n'était que l'étape de "changements" nécessaire au fondement des bases financières internationales et de sa concrétisation à partir de 1976. Pendant toute cette période, les banques poursuivirent le développement de leurs réseaux de correspondance afin d'être en meilleure position d'offrir leur appui financier aux opérations commerciales de leur clientèle canadienne. Dans certaines régions établies depuis longtemps, elles entreprirent également de financer le commerce de tiers pays.

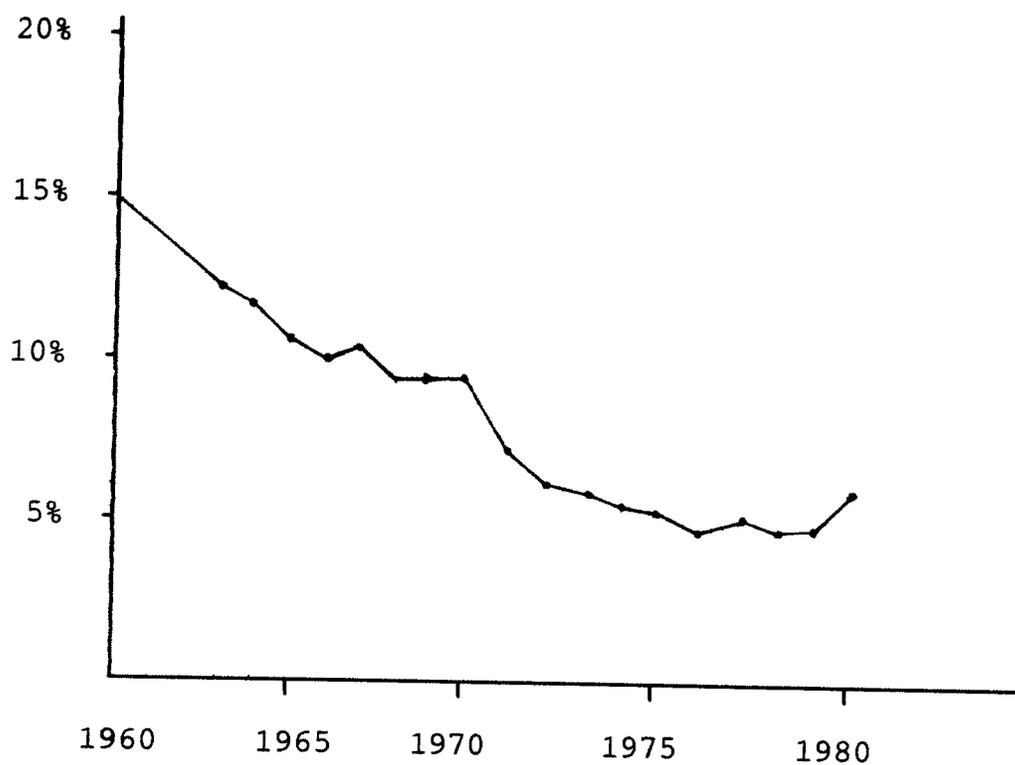
---

(5) P.Nagy, The international Business of Canada Banks, Center for international Business Studies (CETAI), Montréal, 1983, p.35.

FIGURE 1.1

LA PART RELATIVE DU MARCHÉ FINANCIER INTERNATIONAL  
DETENUE PAR LES BANQUES CANADIENNES

Actifs en devises étrangères(1) en pourcentage  
du volume total - fin de période



(1): les actifs en devises étrangères désignent toute monnaie autre que le dollar canadien peu importe le lieu de la transaction et des origines des parties contractantes.

Source: Banque du Canada, Fonds Monétaire International: Statistiques financières internationales.

### 3. L'expansion après 1976

Les progrès technologiques, les améliorations à la législation bancaire, la croissance de la richesse nationale et la venue d'une nouvelle génération de banquiers moins craintifs face au risque, ont transformé le secteur financier canadien à partir de 1976.

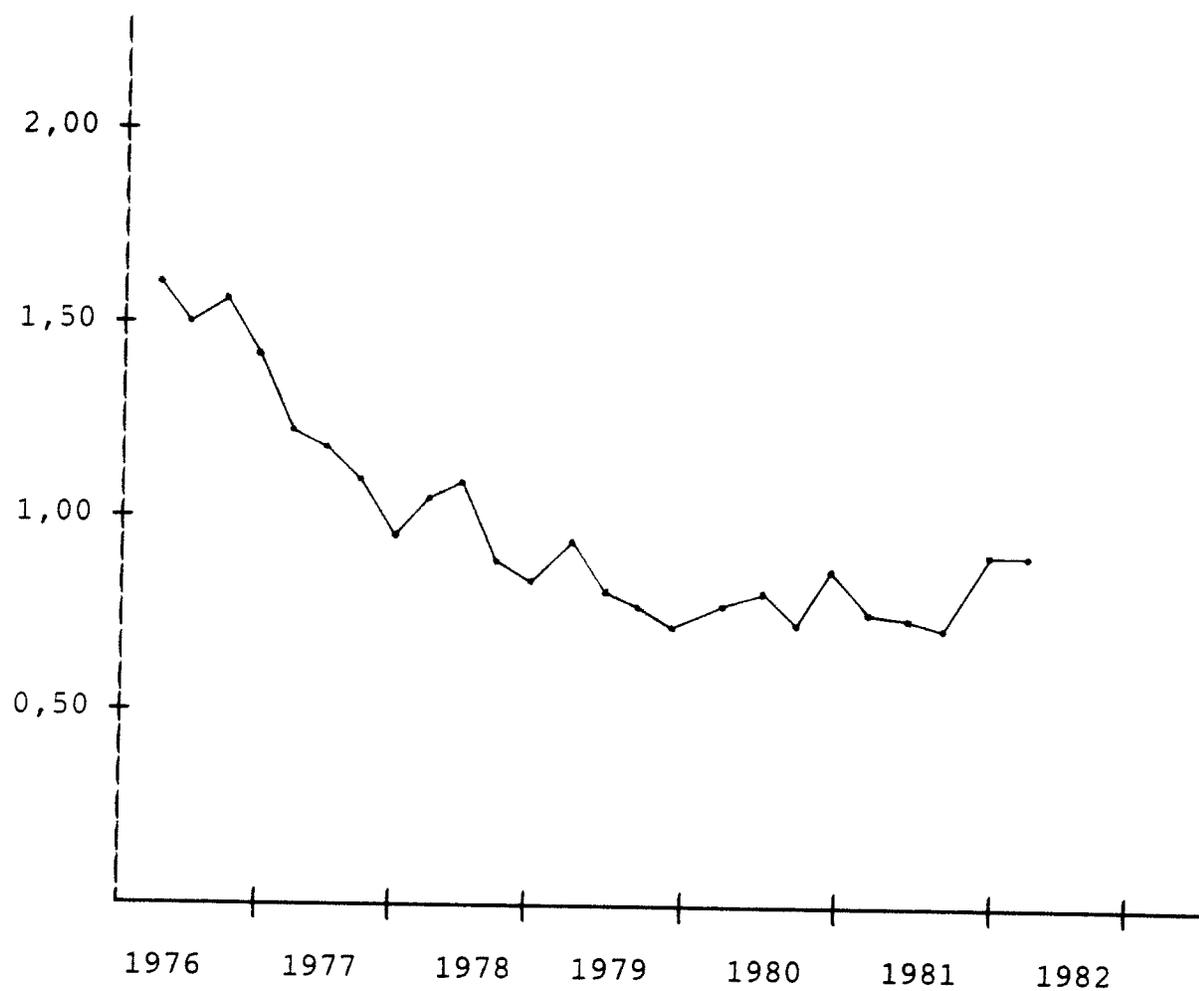
Au cours des années 60, on a mentionné que les actifs en devises internationales des banques canadiennes ont évolué et se sont développées à un rythme accéléré malgré une perte de leur part de marché de 1960 à 1975 dû principalement à une concurrence plus vive sur les marchés internationaux. Depuis, le champ d'action de leurs activités internationales s'est étendu pratiquement à toutes les régions du globe, ne se limitant non seulement aux grands centres financiers tels que New-York, Londres, les Antilles mais également en Amérique Centrale et en Amérique du Sud. La représentation est bonne aussi en Europe, au Moyen-Orient, dans le Pacifique et sur le territoire africain situé au Sud du Sahara.

L'un des facteurs principaux de cette internationalisation fût sans doute l'augmentation des possibilités de profits des opérations internationales. Au début de 1976, l'existence des écarts de taux d'intérêt

(spread) élevés sur le marché des eurodevises permettaient aux banques de réaliser des bénéfices importants. Cependant, l'attrait pour ce marché se manifestant par une intégration massive d'autres banques, la concurrence qui en a découlé, a réduit considérablement les écarts de taux d'intérêt et les bénéfices bancaires au cours des années subséquentes. D'un haut de 1.52% en 1976, l'écart des taux d'intérêt sur le marché des eurodevises est passé à 0.62% en 1980 (voir figure 1.2). Toutefois, les banques canadiennes en diminuant la part relative des prêts interbancaires à faible rendement et en investissant le produit dans des prêts commerciaux à rendement plus élevé, ont bénéficié de marges plus importantes à partir de 1973 et davantage au cours des années 80. En effet, en 1973, plus de 60% des actifs internationaux des banques canadiennes étaient constitués de dépôts interbancaires auprès d'autres banques internationales. Alors que ce pourcentage connaissait une décroissance continue de 1973 à 1980 (30% en 1980), la part des prêts commerciaux à terme au sein des actifs internationaux a connu une augmentation sans précédent soit de 30% en 1973 à plus de 60% en 1980. Cette stratégie a permis aux banques canadiennes d'augmenter le rendement de leur portefeuille international comparativement à celui du portefeuille national. Le tableau 1.3 nous indique que le rendement moyen du portefeuille international des banques canadiennes s'est accru de 0.54% en 1976 à 0.69% en 1980,

FIGURE 1.2  
ECARTS DES TAUX D'INTERET SUR LE MARCHÉ  
DES EURODEVISES

Moyenne des écarts  
(% au-dessus du Libor)



Source: OCDE, Tendances des marchés financiers.

TABLEAU 1.3  
MOYENNE DES TAUX DE RENDEMENT APRES IMPOTS  
DES ACTIFS INTERNATIONAUX, AU 31 OCTOBRE

	1976	1977	1978	1979	1980
Banque Royale	.55	.55	.64	.66	.78
Banque de Commerce	.46	.46	.43	.47	.53
Banque de Montréal	.60	.68	.72	.68	.67
Banque de Nouvelle-Ecosse	.66	.67	.59	.60	.70
Banque Toronto-Dominion	.43	.45	.48	.66	.72
Banque Nationale du Canada	—	—	—	—	.69
Moyenne par année pour l'ensemble des banques	.54	.56	.57	.61	.69

Source: Rapports annuels des banques.

alors que celui du portefeuille national a connu une baisse de 0.62% à 0.47% pour la même période.

Un autre facteur favorable a été la volonté de la Réserve Fédérale Américaine d'empêcher les banques américaines d'excéder d'un certain point de pourcentage la position de leur capital vis-à-vis certains pays jugés risqués par la Réserve Fédérale. Ceci a eu pour effet d'obliger certaines banques américaines à ralentir leurs opérations et leur expansion dans plusieurs pays dont l'Amérique latine. Cette réglementation a particulièrement favorisé les banques canadiennes, étant donné leur familiarité déjà existante vis-à-vis ces mêmes pays.

Ainsi, de 1976 à 1981, le pourcentage de l'actif en devises étrangères par rapport à l'actif total de l'ensemble des banques canadiennes a augmenté de 29% en 1976 à 35.5% en 1981. De plus, les bénéfices tirés des activités internationales se sont accrus de 26.5% à 39.5% pour la même période. Plusieurs auteurs affirment que les rendements sur les opérations internationales sont plus importants que sur les opérations intérieures et permettent aux banques canadiennes d'être indépendantes des fluctuations de l'économie canadienne en temporisant les effets néfastes sur les rendements bancaires lors de ralentissements de l'économie nationale. Ces affirmations seront discutées

dans un chapitre ultérieur et feront l'objet d'une recherche plus approfondie.

Dans l'ensemble, les grandes banques canadiennes sont de plus en plus déterminées à s'accaparer une part du marché bancaire international sans pour autant délaisser l'économie nationale. Comme tout investisseur, elles cherchent la diversification et les meilleurs rendements compte tenu des risques qui y sont rattachés. Fondamentalement, les banques canadiennes malgré leurs caractéristiques favorables pour une plus grande internationalisation, se transforment d'année en année non par choix mais pour survivre dans un monde financier où les institutions se retrouvent face à face sur les mêmes territoires.

---

CHAPITRE 2

RENTABILITE DES ACTIVITES INTERNATIONALES

Généralement, les banques désireuses de se tailler une place enviable parmi les grandes institutions financières, doivent si ce n'est déjà accompli, s'ouvrir sur le monde. Ce défi requiert des banquiers d'aujourd'hui une agressivité et un sens du risque beaucoup plus développé qu'auparavant.

La présence des banques canadiennes sur le marché international vise essentiellement deux buts: faciliter l'accès au commerce international des entreprises du Canada et mener des opérations de financement rentables (prêter et recevoir des dépôts). Toutefois, comme le souligne le premier vice-président de la Banque Nationale, M. Pierre Castonguay:

"Le marché international est complexe. Il exige une connaissance approfondie de ses mécanismes. Même si à maints égards, il peut paraître alléchant, la plus grande prudence s'impose".(1)

Dans cette section, on retrouvera en premier lieu une ébauche des principales analyses concernant la rentabilité des opérations bancaires internationales et des conclusions auxquelles sont parvenues les différents auteurs intéressés par le sujet. En second lieu, une évaluation

-----

(1) La Presse, Samedi 25 Mai 1985.

sera faite de la performance des principales banques canadiennes quant à la rentabilité de leurs activités internationales au cours de la période couvrant les années 1980 à 1984. Les résultats sont présentés pour six banques à charte canadiennes; Banque Royale, Banque de Montréal, Banque de Commerce, Banque Nationale, Banque Toronto-Dominion et Banque de Nouvelle-Ecosse. Ils se rapporteront aux différentes notions de rentabilité dont le rendement des actifs et des bénéfices après impôts au niveau des secteurs intérieur et international. En troisième lieu, il sera question des principaux facteurs affectant la rentabilité des activités bancaires au niveau international.

#### 1. Revue de la littérature

Pour évaluer et comparer les taux de rendement bancaires à l'étranger, Mintz (1979) a retenu les variables suivantes: 1) actif total à l'étranger, 2) volume des prêts à l'étranger, 3) rendement sur les prêts, 4) les taux d'intérêt sur dépôts en devises étrangères, 5) et les taux de rendement après impôts. (2) En utilisant ces mêmes variables pour le secteur intérieur, Mintz établit une

---

(2) Jack.M.Mintz, L'évaluation des taux de rendement des banques canadiennes, CEC, Ottawa, 1979.

relation entre le taux de rendement après impôts et l'importance de l'actif au niveau intérieur. Néanmoins, il a dû rejeter l'hypothèse suivant laquelle les institutions dont l'actif est élevé, affichent des marges bénéficiaires plus importantes par rapport aux institutions de moindre envergure. De fait, Mintz révèle que dans le secteur bancaire, ce sont les banques de taille moyenne qui ont obtenu le meilleur rendement au niveau national, sans mentionner toutefois leur performance à l'échelle internationale.

Selon Mintz, pour analyser l'écart observé entre le rendement des banques canadiennes, il faut d'abord examiner les facteurs qui influencent la rentabilité des institutions tels que les marges de rendement (soit la différence entre le rendement par dollar d'actif et l'intérêt payé par dollar de dépôt), les activités à l'étranger des banques à charte, les dépenses autres que les dépenses d'intérêts, la composition de l'actif et du passif et les coefficients d'endettement.

L'auteur mentionne que la marge moyenne de rendement sur les prêts à l'étranger a été inférieure à la marge réalisée sur les opérations en monnaie canadienne de 1963 à 1973 ( voir tableau 2.1). Cet écart découle de la

TABLEAU 2.1

MARGES DE RENDEMENT DE L'ACTIF EN MONNAIE CANADIENNE ET EN DEVISES ETRANGERES DES BANQUES A CHARTE CANADIENNES, 1963-1973

	MONNAIE CANADIENNE						DEVISES					
	RENDEMENT DES PRETS	TAUX D'INTERET SUR DEPOTS	MARGE DE RENDEMENT DES PRETS	RENDEMENT DES TITRES	MARGE DE RENDEMENT DES TITRES	RENDEMENT DES PRETS	TAUX D'INTERET SUR DEPOTS	MARGE DE RENDEMENT DES PRETS	RENDEMENT DES TITRES	MARGE DE RENDEMENT DES TITRES	RENDEMENT DES TITRES	MARGE DE RENDEMENT DES TITRES
1963	6.04	1.82	4.22	4.40	2.58	4.11	3.01	1.10	3.23	1.10	3.23	.21
1964	6.20	1.89	4.31	4.57	2.68	4.18	3.18	1.00	3.11	1.00	3.11	-.07
1965	6.07	1.96	4.11	4.81	2.85	4.49	3.46	1.07	3.08	1.07	3.08	-.38
1966	6.30	2.13	4.17	4.73	2.60	5.25	4.16	1.09	3.81	1.09	3.81	-.35
1967	6.38	2.31	4.07	5.05	2.74	5.38	4.40	1.02	4.37	1.02	4.37	-.03
1968	7.48	2.98	4.50	5.64	2.66	5.63	4.69	1.02	4.36	1.02	4.36	-.33
1969	8.48	3.57	4.91	6.15	2.58	7.37	6.41	1.07	4.51	1.07	4.51	-1.90
1970	9.08	3.95	5.13	6.42	2.47	7.59	7.54	.85	6.40	.85	6.40	-1.14
1971	8.13	3.39	4.74	6.01	2.62	6.80	5.76	1.13	5.40	1.13	5.40	-.46
1972	7.96	3.22	4.74	5.64	2.42	6.02	4.91	1.19	4.74	1.19	4.74	-.17
1973	8.59	3.61	4.98	5.91	2.30	7.68	6.66	1.11	5.85	1.11	5.85	-.81
MOYENNES												
1963-66	6.16	1.94	4.22	4.62	2.68	4.56	3.49	1.07	3.29	1.07	3.29	-.20
1968-73	8.21	3.50	4.71	5.96	2.43	7.07	6.10	.97	5.15	.97	5.15	-.95
ECART	2.06	1.56	.50	1.31	-.25	2.51	2.61	-.10	1.86	-.10	1.86	-.75

(EN POURCENTAGE)

SOURCE: Rapport du registraire des sociétés de fiducie et de prêts hypothécaires, pour la province de l'Ontario, annuel; rapports présentés à l'inspecteur général des banques en vertu de l'annexe Q et La Gazette du Canada.

nature même des activités à l'étranger:

"La force concurrentielle du marché de l'eurodollar et les marges plutôt faibles des rendements sur les prêts et les dépôts sont attribuables au coût élevé des services et aux risques encourus par les banques".(3)

Pour justifier la hausse de leurs taux de bénéfices depuis 1967, Mintz explique que les banques à charte canadiennes ont invoqué entre autres arguments, la rentabilité accrue de leurs activités à l'étranger. Pour faire valoir ce point, il faudrait pouvoir relever, soit un élargissement de la marge de rendement des prêts et des titres libellés en devises, soit une augmentation sensible du volume de l'actif en prêts internationaux ou soit encore un taux de rendement élevé pour les banques dans ce secteur d'activité.

La détermination de l'apport des activités à l'étranger à la rentabilité totale se calcule selon Mintz par le taux de rendement avant impôts des activités intérieures . Il évoque à ce sujet:

"Les bénéfices associés aux activités à l'étranger peuvent être surestimés parce qu'ils ne tiennent pas compte des pertes subies sur les prêts, ni les frais

-----  
(3) Source: *ibid.*, note 2

d'exploitation du siège social. De plus, la valeur des capitaux propres reliée aux activités intérieures est possiblement surévaluée puisque l'avoir propre total est censé servir à des fins intérieures, alors qu'il peut avoir en partie servi à financer des activités à l'étranger". (4)

De plus, l'évaluation des bénéfices à partir des données disponibles plutôt incomplètes, est une tâche très difficile considérant que ces données pour l'étranger ne tiennent pas compte : 1) du coût de financement de telles activités par le siège social, 2) des pertes nettes subies sur les prêts en devises étrangères et 3) des bénéfices (pertes) réalisés sur les titres.

Selon certains résultats obtenus, Mintz conclut que les activités à l'étranger des banques canadiennes ne suffisent pas à justifier leur taux de rendement global généralement élevé. Alors qu'il semble nier l'apport des opérations internationales à la hausse du taux de rendement global des banques canadiennes de 1963 à 1973, Clendenning (1975), pour une période de référence ultérieure, appuie les conclusions de Mintz. En effet, celui-ci mentionne que même si la recherche du profit a été l'une des causes majeures de l'expansion du secteur international:

---

(4) Ibid., note 2

"Les principales banques engagées dans les activités internationales ont indiqué que 20 à 25% de leur recettes nettes provenaient d'opérations en devises, effectuées au cours des dernières années. Cependant, il ne s'agit pas d'un rendement exceptionnel puisque les avoirs en devises constituent environ 30% de l'ensemble des avoirs". (5)

Dans le cadre d'une étude, dont la période de référence est plus récente que celle de Mintz et Clendenning, P. Nagy (1983) explique que pour les six grandes banques canadiennes, les opérations internationales ont été plus profitables en 1980 que les opérations intérieures. Les rendements sur les opérations internationales sont passés de 0,54% en 1976 à 0,69% en 1980, alors que les opérations internes connaissaient une baisse de leurs rendements de 0,62% à 0,47% pour la même période, suite à une baisse des marges d'intérêts et une augmentation des coûts.

Pour Fieleke (1979), si les banquiers maximisent le profit, la rapide expansion de leurs activités à l'étranger laisse croire que cette motivation découle d'un rendement élevé à l'étranger. C'est ce qui se dégage des

-----  
(5) E.Wayne Clendenning, Le marché des eurodevises et l'activité internationale des banques canadiennes, CEC, Ottawa, 1976, p.132.

rapports annuels de 1970 à 1976 des plus grandes banques américaines. Le tableau 2.2 ne laisse aucun doute quant aux bénéfices (revenus) réalisés à l'étranger qui se sont accrus à un rythme plus important que ceux du secteur intérieur.

Pour six de ces banques américaines, les bénéfices des activités à l'étranger comptent pour plus de la moitié des bénéfices totaux. Cependant, on peut se demander s'il en va de même pour les grandes banques canadiennes. Fieleke note qu'il existe une certaine relation entre le taux de rendement global des grandes banques américaines et leurs engagements internationaux mesurés par le ratio des bénéfices internationaux à l'ensemble des bénéfices (intérieurs et internationaux). Pour les treize banques du tableau 2.2, pour la période de 1970 à 1976, Fieleke trouve un coefficient de corrélation de 0,41 entre le taux de rendement de l'actif après impôts et les engagements internationaux. De plus, selon Fieleke, les banques étant engagées davantage au niveau international, seront prédisposées à bénéficier de taux de rendement globaux plus élevés, mais cette tendance n'est pas significative. Même si les données utilisées par Fieleke ne lui permettent pas de tirer des conclusions fermes concernant le taux de rendement sur les opérations étrangères des banques américaines, ce dernier écrit:

TABLEAU 2.2

CHANGEMENT DANS LES BÉNÉFICES, SECTEUR INTERNATIONAL APRÈS IMPÔTS ET AVANT LES PERTES  
OU LES GAINS SUR LES TITRES, POUR LES 13 BANQUES COMMERCIALES AMÉRICAINES, 1970-76

INSTITUTIONS (EN ORDRE DES BÉNÉFICES INTERNATIONAUX DE 1976)	BÉNÉFICES APRES IMPÔTS						BÉNÉFICES INTERNATIONAUX EN POURCENTAGE DES BÉNÉFICES TOTAUX, 1976
	EN MILLIONS DE DOLLARS			TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSÉ, 1970-76			
	INTERNATIONAL			INTERNATIONAL			
	1970	1976	1970	1976	NATIONAL	INTERNATIONAL	
CITICORP	87.1	112.0	58.0	293.0	4.3%	31.0%	72.3
BANK AMERICA CORPORATION	141.5	201.5	25.0	134.4	6.1	32.4	40.0
J.P. MORGAN-CO., INCORPORATED	77.1	95.3	25.5	107.4	3.6	27.1	53.0
CHASE MANHATTAN CORPORATION	108.6	23.0	30.7	82.0	-22.8	17.8	78.1
MANUFACTURERS HANOVER CORP.	76.0	63.1	11.4	80.2	-3.1	38.4	56.0
CHEMICAL NEW-YORK CORP.	70.2	51.7	7.7	41.0	-5.0	32.1	44.2
BANKERS TRUST NEW-YORK CORP.	46.3	20.7	7.8	36.9	-12.6	29.6	64.1
CONTINENTAL ILLINOIS CORP.	64.4	101.0	-0.1	30.0	7.8	a	22.9
CHARTER NEW-YORK CORP.	26.8	17.9	3.7	24.7	-6.5	37.2	58.0
FIRST CHICAGO CORPORATION	61.0	77.1	1.2	15.8	4.0	53.7	17.0
FIRST NATIONAL BOSTON CORP.	37.0	29.4	4.6	13.6	-3.8	19.8	31.6
WELLS FARGO-COMPAGNY	29.7	55.9	2.9	7.6	11.1	17.4	12.0
SECURITY PACIFIC CORPORATION	57.4	71.0	0.2	5.3	3.6	72.7	6.9

a: Le taux de croissance annuel composé pour la Continental Illinois, calculé sur la base de 1970, serait infini parce que les bénéfices internationaux en 1970 étaient négatifs.

SOURCE: Thomas H. Hanley, Salomon Brothers, except that first National Boston supplied the data for that firm.

"It does seem that the rate of return earned by foreign branches compares with that earned by all U.S. insured commercial banks in recent years if allowance is made for the cost of equity capital". (6)

Cependant, il ajoute ce qui suit:

"This is not to say that all foreign branches are profitable. Indeed, some U.S. bankers acknowledge that some of their branches evaluated in isolation, may yield a lower rate of return than domestic operations, viewed in isolation, but they maintain that a U.S. bank is compelled to service its multinational customers abroad, even though the rate of return abroad may be low, if the bank is to retain their business in this country". (7)

Il convient de noter qu'il existe des différences appréciables quant aux taux de rendement des actifs des filiales étrangères suivant les pays où elles sont implantées. Le tableau 2.3 indique que pour les banques américaines, même si les taux de rendement fluctuent d'année en année, ils ont été relativement plus élevés au Japon, au Panama et en Suisse, et relativement plus bas en France et en Grande-Bretagne au cours de la période de 1970 à 1975.

-----  
(6) Norman S. Fieleke, "The growth of U.S. Banking abroad: An analytical Survey." dans Key Issues in International banking, Conference series, n.18, Boston: Federal Reserve Bank of Boston, Oct.1979, p.21.

(7) Ibid., note 6

TABLEAU 2.3

BENEFICES APRES IMPOTS EN POURCENTAGE DES ACTIFS POUR LES FILIALES ETRANGERES  
DES BANQUES AMERICAINES, VENTILES PAR PAYS, 1970-1975

Pays	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Iles Bahama	0.05	0.16	0.27	0.32	0.25	1.00
Belgique-Luxembourg	(D)	(D)	(D)	0.19	0.17	0.18
France	0.12	0.24	0.13	0.20	0.13	0.28
Allemagne	0.09	0.49	0.44	0.72	0.43	(D)
Irlande	(D)	(D)	(D)	0.36	(D)	(D)
Italie	(D)	(D)	(D)	(*)	0.53	(D)
Japon	0.50	1.32	1.25	0.98	0.78	0.74
Pays-Bas	(D)	(*)	0.17	0.36	0.19	(D)
Panama	(D)	(D)	(D)	0.78	0.88	(D)
Suisse	(D)	0.64	0.71	1.10	2.43	1.38
Royaume-Uni	0.12	0.23	0.22	0.18	0.21	0.30
Total, des pays (1)	0.17	0.36	0.35	0.34	0.34	0.64

(1): Exclu la Belgique-Luxembourg en 1970 et l'Allemagne et l'Italie en 1975 étant donné la non disponibilité des données pour ces pays.

(\*): Bénéfice après impôts inférieur à + 500000\$

(D): Omis pour préserver la confidentialité des opérations des filiales.

Note: Le bénéfice est tel qu'enregistré au Département de Commerce des Etats-Unis, déduit des impôts étrangers mais non des impôts américains. Les données des actifs sont des moyennes annuelles comptabilisées à chaque mois. Les données des actifs sont recensées pour chaque pays mais exclues les créances bancaires auprès des autres filiales de la maison mère du pays alors qu'elles incluent les créances pour leurs filiales étrangères. Les bénéfices et les actifs ne sont pas parfaitement comparables étant donné les divergences des méthodes comptables. De plus, il est possible que les bénéfices soient rapportés pour plus de filiales par rapport aux données des actifs; voir form F.R. 502 disponible à la Réserve Fédérale et la form BE-578(B) disponible au Bureau des Analyses Economiques du Département de Commerce des Etats-Unis.

Source: Board of Governors of the Federal Reserve System, unpublished machine run; and U.S. Department of Commerce, unpublished machine run.

La présence inégalée des banques à l'étranger ces dernières années, suscite chez elles un intérêt croissant face aux risques que comportent les activités internationales. Plusieurs auteurs expliquent que l'internationalisation des activités bancaires résulte non seulement d'un assouplissement de la fiscalité bancaire internationale ou d'autres facteurs, mais de la possibilité de pouvoir réduire le risque (variance du taux de rendement) en diversifiant leurs portefeuilles à l'échelle mondiale. Toutefois, toute diversification n'entraîne pas nécessairement une baisse du risque; tout dépend de la nature de la diversification selon Fieleke. Dans une de ses études, le débat a été centré sur le degré de stabilité du taux de rendement par comparaison avec la part des profits internationaux dans les profits globaux des banques opérant à l'échelle mondiale par l'intermédiaire de succursales ou de filiales à l'étranger. Les résultats obtenus pour treize banques américaines sont présentés au tableau 2.4 pour la période de 1970 à 1976. Ainsi, suite à ses estimations, Fieleke a obtenu un coefficient de corrélation de 0.46, signifiant que pour l'ensemble des banques présentées au tableau 2.4, la variance du taux de rendement (colonne 1) au cours de la période de 1970 à 1976 augmentait lorsque

TABLEAU 2.4

Variance du taux de rendement à l'actif net, Revenus internationaux en pourcentage des revenus globaux, Actifs moyens pour 13 banques commerciales U.S. pour la période de 1970-1976.

Firmes (en ordre décroissant de la variance du taux de rendement)	Variance en pourcentage du taux de rendement de l'actif net (1)	Revenus internationaux en pourcentage des revenus globaux (2)	Actifs moyens (millions de dollars) <sup>1</sup> (3)	Revenus internationaux (millions de dollars) (4)
Chase Manhattan Corp.	4.14	44.9	35,144	464
Bankers Trust New York Corporation	2.13	40.7	16,686	175
First National Boston Corporation	1.73	18.1	7,099	57
Citicorp	1.64	61.2	44,581	1,124
First Chicago Corp.	1.35	13.3	14,590	80
J.P.Morgan&Co. Inc.	1.29	44.6	20,449	470
Chemical New York Corp.	1.27	28.0	18,616	159
Manufacturers Hanover Corporation	1.20	38.4	21,289	291
Charter New York Corp.	1.14	43.4	8,908	107
Continental Illinois C.	0.98	12.7	15,726	82
Security Pacific Corp.	0.53	7.9	12,758	34
Wells Fargo & Co.	0.49	13.3	10,316	42
Bank America Corp.	0.40	30.6	50,632	505

<sup>1</sup> Moyennes des actifs de fin d'année

Note: Les données concernant les revenus sont après impôts et avant les gains ou pertes sur titres.

Source: Les données concernant le taux de rendement à l'actif net et l'actif sont puisées de Moody's Bank and financial Manuel, 1974, 1975, 1976 et 1977. Les données des colonnes 2 et 4 ont été fournies par Thomas H. Hanly, Salomon Brothers à l'exception de celles de la First National Boston qui a elle-même fournies ses données.

s'élevait la part des profits internationaux aux profits globaux (colonne 2). C'est dire que la diversification des actifs à différents points du globe n'assure pas une stabilité du taux de rendement, au contraire. Même si les résultats ne sont pas significatifs, Fieleke soutient que les banques présentant des portefeuilles diversifiés au niveau international ne bénéficient pas nécessairement d'une baisse du risque.

Toutefois, pour Herbert G. Grubel (1977), peu importe si l'internationalisation à l'étranger a augmenté ou diminué le taux de rendement, elle a sans doute stabilisé ce taux. Il est de même concevable que les banques américaines acceptent une profitabilité plus faible des prêts internationaux par rapport aux prêts intérieurs afin de réduire la variabilité du taux de rendement global, étant donné que le risque (la variance du taux de rendement global) peut être réduit par la diversification des investissements et des pays. De plus, puisque les conditions économiques entre pays sont sujettes à des changements différents, le faible rendement d'un investissement dans un pays peut être contrebalancé par un

bon rendement dans un autre pays.(8)

A certains égards, la rentabilité des banques engagées internationalement repose sur l'expertise de leur personnel à évaluer les risques inhérents aux transactions d'outre-mer et à la capacité de ces dernières à contrer efficacement les fardeaux financiers imposés par les emprunteurs étrangers. Depuis 1973, l'alourdissement de la dette internationale inquiète les milieux financiers. Toutefois, les institutions bancaires, malgré des pertes importantes sur les prêts, ont néanmoins obtenu des rendements internationaux supérieurs aux rendements intérieurs. Ce dernier aspect important de l'activité bancaire internationale fera l'objet de la prochaine section.

---

(8) Citicorp expresses the point as follows: "Overseas earnings, which contributes over 70 percent of the total earnings in 1976, are derived from doing business in more than 100 countries. Citicorp's worldwide policy of broad diversification of both assets and liabilities helps maintain earnings stability and reduces risk of excessive concentration in any one particular country, currency or industry". (puisé de Citicorp Reports, 1976, New-York, p.25)

## 2. Evaluation de la performance des banques canadiennes sur les marchés internationaux

L'intermédiation financière est une activité productive comme les autres. Comme toute entreprise, la banque sera attentive au niveau et à l'évolution d'un certain nombre de coûts qui, en se reflétant sur sa marge brute d'intérêt, affectent l'évolution de son bénéfice. Or, il se trouve que dans de nombreux pays, l'extension de la réglementation bancaire et diverses mesures de politique monétaire ont eu tendance au cours des années, à comprimer la marge d'intérêt alors que montaient les autres charges d'exploitation (salaires et loyers). En définitive, les charges qui pèsent sur l'intermédiation financière dans ces pays affaiblissent de plus en plus la rentabilité des banques. Ainsi, l'internationalisation a donné aux banques l'occasion de relocaliser une partie de leur activité d'intermédiation, en fonction des coûts (réserves obligatoires, coefficients d'emploi, assurance des dépôts, etc.) reliés à la réglementation bancaire. Mais ce processus d'internationalisation des activités bancaires, convoité par les banques, leur permettent-elles d'atteindre un meilleur niveau de rentabilité considérant que la concurrence plus vive existant sur les marchés

internationaux pourrait au contraire diminuer leur taux de rendement global.

A notre connaissance, il existe peu de résultats sur la situation individuelle des banques pour ce qui est de leurs activités internationales, sauf pour les banques américaines et canadiennes astreintes à publier des informations (9) de plus en plus détaillées sur ce point.

Ainsi, la plupart des résultats rapportés dans cette section, ont été obtenus à partir d'un échantillon de six grandes banques commerciales canadiennes et par la cueillette d'informations publiées dans des études effectuées antérieurement pour les banques américaines. Dans cette section, une appréciation des résultats des activités internationales des banques canadiennes sera présentée sous quatre rubriques: la progression des actifs, les profits, le taux de rendement des actifs et certains autres facteurs de rentabilisation des activités internationales pour la période s'échelonnant de 1980 à 1984.

-----  
(9) On consultera à ce sujet: A.Power et D.K.Varna, Guide to financial reporting for canadian banks, CCH Canadian Ltd, 1984.

## 2.1 La progression des actifs internationaux

Selon les statistiques de la BRI, la progression des créances bancaires internationales (prêts bancaires et obligations) a été extrêmement rapide, puisque celles-ci sont passées de 57,0 milliards de dollars en 1975 à 1,590.0 milliards de dollars à la fin de 1984. Quant à la structure par nationalité de l'activité bancaire internationale à la fin de décembre 1984 présentée au tableau 2.5, les banques dont le siège se trouve dans la zone déclarante(10). représentaient 93% du montant total des créances extérieures (\$2,183 milliards) sur l'ensemble des établissements bancaires situés dans la zone déclarante. A ce montant, s'ajoutent les 2% des banques consortiales dont les maisons mères sont implantées généralement dans la zone déclarante. Quant aux banques dont le siège social est situé en Europe de l'Est, au Moyen-Orient et en Amérique latine, la part de ces établissements s'élevait à 0,3%, 0,9% et 0,7% respectivement.

-----  
(10) La zone déclarante comprend: Allemagne, Belgique, Luxembourg, Canada, Danemark, Etats-Unis, France, Irlande, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

TABLEAU 2.5

AVOIRS INTERNATIONAUX DES BANQUES SELON LE PAYS D'ORIGINE DE LA MAISON MÈRE<sup>1</sup>

PAYS D'ORIGINE	MONTANT TOTAL DES CRÉANCES		SUR LES ETABLISSEMENTS DU MÊME GROUPE <sup>2</sup>		SUR LES AUTRES BANQUES		SUR LES ENTITES NON BANCAIRES <sup>3</sup>		SUR LES INSTITUTIONS MONÉTAIRES OFFICIELLES		CD	
	1984 déc.	1983 déc.	1984 déc.	1983 déc.	1984 déc.	1983 déc.	1984 déc.	1983 déc.	1984 déc.	1983 déc.		
	en milliards de dollars EU											
ALLEMAGNE.....	142,1	143,9	11,1	10,5	72,7	69,9	56,9	62,1	1,2	1,1	0,2	0,3
BELGIQUE.....	38,5	38,1	2,1	2,0	19,0	17,9	17,4	18,2	-	-	..	..
LUXEMBOURG.....	6,6	5,2	0,1	0,1	4,3	3,4	2,2	1,7	-	-	..	..
CANADA.....	88,9	89,3	21,0	22,4	31,5	29,2	35,5	36,7	0,3	0,4	0,6	0,6
DANEMARK..... <sup>5</sup>	11,2	8,7	2,4	1,5	5,5	4,9	3,3	2,3	-	-	-	-
ETATS-UNIS.....	614,5	631,0	241,9	234,2	193,4	213,3	176,1	180,4	1,2	1,1	1,9	2,0
FRANCE.....	197,1	190,3	24,2	24,0	112,1	104,4	55,6	56,4	5,1	5,4	0,1	0,1
ITALIE.....	88,2	80,1	2,9	2,3	60,8	56,7	24,0	20,4	0,3	0,2	0,2	0,5
JAPON.....	513,7	450,7	136,2	119,7	218,6	193,6	153,5	132,6	2,9	2,1	2,5	2,7
PAYS-BAS.....	56,1	62,3	6,1	5,3	31,1	35,5	18,9	21,4	-	0,1	-	..
ROYAUME-UNI.....	161,4	170,9	19,6	18,9	73,8	81,8	63,3	65,1	2,7	3,2	2,0	1,9
SUEDE.....	19,3	18,2	1,0	0,9	5,5	5,7	12,6	11,4	0,2	0,2	..	..
SUISSE.....	75,3	76,8	11,7	13,0	37,2	36,3	20,4	20,4	1,6	1,7	4,4	5,4
AUTRES PAYS DE LA ZONE DECLARANTE DE LA BRI <sup>6</sup>	9,7	11,9	2,5	2,2	3,6	4,3	3,0	5,1	0,2	0,1	0,4	0,2
SOUS-TOTAL.....	2.022,6	1.997,4	482,8	457,0	869,1	856,9	642,7	634,2	15,7	15,6	12,3	13,7
BANQUES CONSORTIALES..	39,2	42,9	1,7	1,5	18,6	20,5	17,1	19,2	1,4	1,3	0,4	0,4
AUTRES PAYS DEVELOPPES	25,6	22,8	3,5	3,0	10,0	8,6	11,5	10,8	0,4	0,2	0,2	0,2
EUROPE DE L'EST.....	7,6	8,1	-	-	3,1	3,1	1,6	1,7	2,9	3,3	..	..
AMERIQUE LATINE.....	16,1	21,3	6,0	9,3	2,4	3,3	7,6	8,7	0,1	-	..	..
MOYEN-ORIENT.....	18,6	17,7	1,6	1,6	11,7	11,1	5,0	4,8	0,1	0,1	0,2	0,1
DIVERS.....	46,8	39,7	9,7	7,1	22,4	19,1	13,3	12,1	0,3	0,2	1,1	1,2
NON ATTRIBUE.....	6,5	6,4	-	-	2,6	2,6	3,9	3,8	-	-	-	-
TOTAL.....	2.183,0	2.136,3	505,3	479,5	939,9	952,2	702,7	695,3	20,9	20,7	14,2	15,6

<sup>1</sup> Ce tableau montre les avoirs internationaux, c'est-à-dire les avoirs externes en toutes monnaies plus les avoirs en monnaies étrangères à l'égard des résidents locaux, des banques opérant dans les quatorze pays suivants: Allemagne, Belgique, Luxembourg, Canada, Danemark, Etats-Unis, France, Irlande, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse. Les avoirs internationaux des banques américaines comprennent également les avoirs externes déclarés par les succursales des banques américaines aux Bahamas, aux Iles Caïmans, à Panama, à Hong Kong et à Singapour. Les avoirs internationaux de ces banques sont classés selon le pays d'origine des banques déclarantes. <sup>2</sup> Créances externes seulement, les positions envers les établissements du même groupe ne sont pas transmises par les banques situées en Allemagne et en Italie. <sup>3</sup> Y compris les créances des banques au Etats-Unis sur les institutions monétaires officielles. <sup>4</sup> Avoirs des établissements bancaires au Royaume-Uni seulement. <sup>5</sup> Y compris les succursales des banques américaines dans certains centres offshore et les filiales aux Etats-Unis de banques étrangères. <sup>6</sup> Y compris les banques autrichiennes et irlandaises ainsi que les banques de la zone déclarante dont les données n'ont pu être attribuées aux divers pays.

Source: "Structure par nationalité du marché bancaire international et rôle des opérations interbancaires"; BRI, Mai 1985, p.5.

Parmi les pays industrialisés, les banques américaines détenant 28% (\$615 milliards en chiffres absolus) du volume total des créances déclarées et les banques japonaises avec 23,5% ou \$514 milliards, représentaient à eux seuls plus de 50% de l'ensemble des créances internationales des pays de la zone déclarante.

Au deuxième plan, on retrouvait les banques françaises, britanniques et allemandes, dont les parts de marché étaient respectivement de 9%, 7% et 6.5%. La part de marché des banques canadiennes se trouvant loin derrière à 4.1% était néanmoins plus élevée que celles des banques suisses à 3.4% et des banques italiennes à 4%.<sup>(11)</sup>. Cependant, les statistiques de la BRI sous-estiment de beaucoup la part du marché des banques canadiennes puisque celles-ci n'englobent pas les créances des succursales canadiennes situées aux Etats-Unis. En décembre 1984, la Banque du Canada évaluait l'ensemble des avoirs en devises étrangères détenus par les banques canadiennes à plus de 182 milliards de dollars Cdn ( ce qui équivaut à 137,7 milliards de dollars U.S. au taux de change en vigueur en Déc. 1984) comparativement à 88,9 milliards de dollars U.S., suggéré par le tableau 2.5 de la BRI.

-----  
(11) Pour de plus amples renseignements à ce sujet, on consultera: "Structure par nationalité du marché bancaire international et rôle des opérations interbancaires", BRI, Mai 1985.

Dans l'ensemble, depuis 1974, il y a eu une nette progression des actifs bancaires internationaux. Toutefois, pour déterminer si les banques canadiennes ont vraiment participé à ce mouvement d'accroissement des créances internationales, une comparaison pour les six grandes banques canadiennes est présentée aux tableaux 2.6 et 2.7 pour la période s'échelonnant de 1980 à 1984. Ces tableaux indiquent que les actifs internationaux des six banques canadiennes ont crû à un rythme supérieur à celui des actifs intérieurs de 1980 à 1984. Au cours de cette même période, c'est la Banque de Montréal qui a connu la progression la plus forte de ses actifs internationaux, avec un taux de croissance annuel de 31,5% contre une moyenne de 12,1% pour les quatre autres banques, excluant la Banque Nationale (tableau 2.7). Malgré cette croissance importante des actifs en devises étrangères de la Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle-Ecosse demeurerait l'institution bancaire canadienne la plus orientée internationalement. En 1984, la part de ses actifs internationaux comptait pour plus de 49% du total de ses actifs, alors que celles des autres banques de référence variaient entre 30,6% et 38,7%.

Globalement, les grandes banques canadiennes depuis quelques années ont pour politique d'orienter leurs activités de manière à prendre davantage d'expansion au niveau international. Ce mouvement d'internationalisation

TABLEAU 2.6

Croissance relative des actifs intérieurs des six grandes banques canadiennes, En milliards de dollars, 1980 à 1984.

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de croissance annuel moyen 1980-1984 (e), pourcentage
Banque Royale						
Milliards \$ Cdn	36,5	48,9	56,0	56,6	55,3	11,8
% total des actifs	64,8	66,5	63,3	65,3	63,8	
Banque de Commerce						
Milliards \$ Cdn	35,0	43,2	48,4	48,8	47,4	8,4
% total des actifs	70,6	72,2	70,9	71,7	69,4	
Banque de Montréal						
Milliards \$ Cdn	32,7	41,8	44,9	41,2	40,9	6,6
% total des actifs	78,8	76,0	71,5	64,7	61,3	
Banque Toronto-Dominion						
Milliards \$ Cdn	19,3	24,2	27,4	27,4	27,8	10,0
% total des actifs	65,4	62,7	60,9	62,7	62,5	
Banque de Nouvelle-Ecosse						
Milliards \$ Cdn	19,9	24,2	28,5	28,3	28,5	9,9
% total des actifs	51,8	53,4	53,8	52,4	50,5	
Banque Nationale						
Milliards \$ Cdn	n.d.	n.d.	n.d.	12,0	12,6	—
% total des actifs	n.d.	n.d.	n.d.	68,6	68,1	—

n.d.: Données non disponibles

e : Estimation par l'auteur

Source: Rapports annuels des Banques canadiennes.

TABLEAU 2.7

Croissance relative des actifs internationaux des six banques canadiennes, en milliards de dollars, 1980 à 1984. (1)

	1980	1981	1982	1983	1984	Taux de croissance annuel moyen 1980-1984 (e), pourcentage
Banque Royale						
Milliards \$ Cdn	19,8	24,6	32,5	30,1	31,4	13,3
% du total	35,2	33,5	36,7	34,7	36,2	
Banque de Commerce						
Milliards \$ Cdn	14,6	16,6	19,9	19,3	20,9	9,7
% du total	29,4	27,8	29,1	28,3	30,6	
Banque de Montréal						
Milliards \$ Cdn	8,8	13,2	17,9	22,5	25,8	31,5
% du total	21,2	24,0	28,5	35,3	38,7	
Banque Toronto-Dominion						
Milliards \$ Cdn	10,3	14,4	17,6	16,3	16,7	14,3
% du total	34,9	37,3	39,1	37,3	37,5	
Banque de Nouvelle-Ecosse						
Milliards \$ Cdn	18,5	21,1	24,5	25,7	27,9	10,9
% du total	48,2	46,6	46,2	47,6	49,5	
Banque Nationale						
Milliards \$ Cdn	n.d.	n.d.	n.d.	5,5	5,9	—
% du total	n.d.	n.d.	n.d.	31,4	31,9	—

(1): Les actifs internationaux représentent les actifs en devises étrangères.

n.d.: Données non disponibles

e : Estimation par l'auteur

Source: Rapports annuels des Banques canadiennes.

découle d'un intérêt marqué des banques à s'étendre ou à maintenir leur part de marché sur les marchés financiers internationaux. De plus, il ressort du tableau 2.6 que la part des actifs intérieurs aux actifs globaux a diminué particulièrement au cours de la récession de 1981 à 1983 à l'avantage du secteur international. Cette restructuration des créances permet ainsi aux banques lors d'un ralentissement de l'activité économique canadienne d'accroître ou de maintenir leurs bénéfices grâce à une expansion dans les pays où les perspectives de profit sont plus intéressantes.

## 2.2 Les profits internationaux

Au cours de la période de 1980 à 1984, les profits internationaux de quatre des six banques canadiennes ont connu un taux de croissance annuel composé positif, alors que deux seulement enregistraient une croissance négative (voir tableau 2.8). Une fois de plus, c'est la Banque de Montréal qui a démontré la meilleure performance quant à la croissance de ses profits internationaux au cours de la période, avec un taux de 17,5%, suivie par la Banque Toronto-Dominion à 8,3% et par la Banque de Nouvelle-Ecosse à 4,2%. En revanche, au chapitre du pourcentage des profits internationaux dans les profits globaux, la Banque de Nouvelle-Ecosse s'affirmait comme une institution à

TABLEAU 2.8

Changements dans les bénéfices après impôts, secteurs canadien et international  
pour six grandes banques à charte canadiennes, au 31 Octobre, 1980 à 1984.

Institutions bancaires en ordre décroissant des bénéfices internatio- naux de 1984	Bénéfices après impôts						Part des bé- néfices après impôts inter- nationaux aux bénéfices to- taux après impôts, 1984 (7)
	en millions de dollars				taux de croissance annuel composé en %, 1980-84, e		
	Canada		International		Canada	International	
	1980 (1)	1984 (2)	1980 (3)	1984 (4)	Canada (5)	International (6)	
Banque de Nouvelle- Ecosse	93,3	98,0	142,0	174,0,	1,1%	4,2%	64,0%
Banque de Montréal	192,0,	160,0	55,0	123,0	-3,6%	17,5%	43,5%
Banque Toron- to-Dominion	131,2	241,2	77,1	114,6	13,0%	8,3%	32,2%
Banque Royale	154,0	359,0	194,0	91,0	18,5%	-14,1%	20,2%
Banque de Commerce	108,0	213,0	90,0	69,0	14,6%	-5,2%	24,5%
Banque Natio- nale du Canada	3,3	81,8	27,9*	32,4*	90,0%	3,0%	28,4%

\*: Avant poste extraordinaire

e: Estimation par l'auteur

Source: Rapports annuels des Banques, au 31 Oct., 1980 et 1984.

caractère essentiellement international où près de 64% de ses profits étaient liés à ses activités internationales. Quant aux cinq autres banques canadiennes: Banque de Montréal, Banque Toronto-Dominion, Banque Nationale, Banque de Commerce et Banque Royale, celles-ci ont tiré respectivement 43.5%, 32.2%, 28.4%, 24.5% et 20.2% de leurs profits des opérations internationales. De plus, seules les banques de Nouvelle-Ecosse et de Montréal ont expérimenté des taux de croissance annuel internationaux plus importants que ceux des secteurs intérieurs.

Les résultats présentés au tableau 2.8 peuvent être interprétés différemment. Toutefois, il ne fait aucun doute que dans l'ensemble ces pourcentages (colonne 6) ne sont que l'aboutissement d'un processus qui en quelques années a vu les profits internationaux s'accroître positivement et même déclasser à l'occasion la croissance des profits d'origine intérieure. Pour certaines banques canadiennes, la croissance soutenue des profits internationaux, a constitué depuis soixante-dix, le seul moyen pour contrecarrer la stagnation ou la régression des profits intérieurs, tout en assurant une croissance des profits globaux.

### 2.3 Les taux de rendement

Dans ce domaine, il importe de ne pas céder aux généralisations hâtives. En particulier, les résultats obtenus peuvent être trompeurs, ceux-ci étant calculés sous l'hypothèse que les données présentées dans les rapports annuels des institutions bancaires l'ont été suivant une méthode comptable équivalente. Donc, on doit considérer les résultats de manière représentative, et, toute interprétation à leurs égards doit être faite avec prudence.(12).

C'est à la suite d'une analyse portant sur le calcul des taux de rendement des actifs internationaux et intérieurs des banques canadiennes que la construction du tableau 2.9 a été possible. Les taux de rendement moyens présentés ont été calculés sur une période de cinq ans, soit de 1980 à 1984 pour six banques canadiennes. Pour quatre d'entre elles, ces taux pour les actifs internationaux ont été supérieurs aux taux intérieurs alors que ceux de la Banque Toronto-Dominion et de la Banque de Montréal les ont égalisés.

-----  
(12) Au niveau méthodologique, le calcul des taux de rendement sur les actifs internationaux et intérieurs ainsi que sur le capital, soulève de nombreux problèmes qui découlent de l'imprécision des notions bancaires au niveau international.

TABLEAU 2.9  
Rendements moyens des banques canadiennes de 1980 à 1984  
secteurs canadien et international

Institutions	Taux de rendement moyen des activités canadiennes par rapport à l'actif moyen du secteur canadien (1)	Taux de rendement moyen des activités à l'étranger par rapport à l'actif moyen du secteur international (2)	Taux de rendement moyen après impôts par rapport à l'actif moyen total (secteurs canadien et international)
(En pourcentage)			
Banque Royale	0,51	0,62	0,55
Banque de Commerce	0,40 e	0,56	0,44
Banque de Montréal	0,50	0,50	0,50
Banque Toronto-Dominion	0,74	0,73	0,73
Banque de Nouvelle-Ecosse	0,43	0,70	0,56
Banque Nationale	0,53 *	0,64	0,57 *

(1):  $\sum_{i=1}^n \left[ \frac{\text{Total des bénéfices canadiens après impôts} \times 100}{\text{Actif moyen secteur canadien}} \right] / n$  où  $i=1, \dots, n$  année,  $n=5$

(2):  $\sum_{i=1}^n \left[ \frac{\text{Total des bénéfices internationaux après impôts} \times 100}{\text{Actif moyen secteur international}} \right] / n$  où  $i=1, \dots, n$  année,  $n=5$

e : Estimation par l'auteur

\* : Rendement moyen sur deux ans seulement (1983-84)

Source: Rapports annuels des banques de 1980 à 1984.

Selon P.Nagy (1983), la baisse des taux de rendement intérieurs est attribuable à une diminution des marges d'intérêts nettes et d'une hausse des coûts d'exploitation au Canada. Contrairement au marché intérieur les hausses des marges d'intérêts nettes sur les marchés financiers internationaux depuis 1976, ont contribué à l'accroissement des taux de rendement des actifs internationaux pour certaines institutions. (voir tableau 2.10)

L'argumentation qui précède, explique en partie l'évolution des taux de rendement des actifs, mais un examen en profondeur de l'évolution de la composition du portefeuille d'actifs internationaux, notamment eu égard au partage des actifs interbancaires, des prêts aux agents non bancaires et des coûts reliés aux activités de service permet d'avancer d'autres facteurs explicatifs de la croissance des taux de rendement dans les opérations internationales. Dans le tableau 2.11 ci-après, on remarque que le pourcentage des actifs interbancaires au sein des institutions bancaires canadiennes a diminué de 1973 à 1981 alors que celui des prêts aux agents non bancaires connaissait une hausse considérable. D'un sommet de 63.6% des actifs internationaux en 1973, le volume des dépôts interbancaires de l'ensemble des banques canadiennes auprès des banques étrangères a diminué, atteignant 25.9% du total

TABLEAU 2.10

Marges d'intérêts nettes des opérations internationales  
en pourcentage des actifs moyens, secteur international

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
Banque Royale	1.38	1.34	1.45	1.65	1.88	1.81	
			1.59	1.77	1.93	1.94	1.68
Banque de Montréal	1.68	1.82	1.85	1.81	1.73	1.65	
			1.69	1.75	2.04	1.78	1.93
Banque Toronto-Dominion	1.18	1.26	1.30	1.48	1.48	1.68	
			1.37	1.48	1.53	1.73	1.41
Banque Nationale					1.25	1.14	1.12

Note: La deuxième ligne et les données pour la Banque Nationale ont été calculés selon la loi révisée des Banques de 1980.

Source: Rapports annuels des Banques.



des actifs internationaux en 1981. Or, on constate qu'au cours de cette période, les autres prêts (colonne 2) constituaient 30.5% des actifs internationaux en 1973, pour finalement atteindre au-delà de 63% de ces derniers en 1981.

Au fil des années, les banques canadiennes ont effectivement changé la structure de leur portefeuille international en substituant des prêts aux dépôts interbancaires afin d'élargir la marge de rendement sur les prêts et ainsi accroître leur rendement à l'étranger.

Cette restructuration du portefeuille en devises étrangères depuis 1974-75 est sans doute un des facteurs déterminants de la hausse des taux de rendement des actifs internationaux des banques canadiennes depuis les années mi-soixante-dix. De plus, un examen plus approfondi du bilan de l'ensemble des banques, révèle que celles-ci ont eu une position débitrice nette (montant des avoirs moins les engagements) croissante depuis 1974 sur le marché interbancaire (voir tableau 2.12), ce qui signifie que les banques canadiennes ont prélevé plus de fonds du secteur international qu'elles n'ont prêté dans le secteur international. En fait, ces excédents de fonds internationaux ont été avancés à des agents non bancaires comme le suggère le tableau 2.13 où les institutions canadiennes présentaient une position créditrice nette



TABLEAU 2.13

## PRÊTS ET EMPRUNTS AU SECTEUR NON-BANCAIRE EN DEVICES ÉTRANGÈRES

	ACTIFS - AUTRES QUE DES DÉPÔTS BANCAIRES				PASSIFS - AUTRES QUE DES DÉPÔTS BANCAIRES						
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
	COMPTABILISÉS AU CANADA		COMPTABILISÉS À L'ÉTRANGER		TOTAL	COMPTABILISÉS AU CANADA		COMPTABILISÉS À L'ÉTRANGER		TOTAL	POSITION NETTE
TOTAL	AUPRÈS DES NON-RÉSIDENTS	RÉSIDENTS	RÉSIDENTS	AUPRÈS DES NON-RÉSIDENTS	TOTAL	TOTAL	AUPRÈS DES NON-RÉSIDENTS	RÉSIDENTS	COMPTABILISÉS À L'ÉTRANGER	TOTAL	
1966	1.6	.5	1.0	2.5	4.1	2.9	1.3	1.6	1.4	4.3	-.2
1967	1.3	.4	.9	2.9	4.2	3.4	1.4	2.0	1.4	4.8	-.6
1968	1.4	.5	.9	3.1	4.5	3.4	1.4	2.0	1.8	5.2	-.7
1969	1.6	.6	1.0	3.6	5.2	5.6	2.3	3.3	2.8	8.4	-3.2
1970	1.8	.6	1.2	4.4	6.2	5.4	2.2	3.2	3.2	8.6	-2.4
1971	2.0	.8	1.1	4.8	6.8	4.0	2.3	1.7	3.7	7.7	-.9
1972	2.0	.9	1.0	5.1	7.1	4.1	2.5	1.6	4.5	8.6	-1.5
1973	2.4	1.2	1.2	6.1	8.5	6.1	3.1	3.0	5.2	11.3	-2.8
1974	3.9	1.8	2.1	9.7	13.6	9.2	4.4	4.8	5.0	14.2	-.6
1975	5.2	2.4	2.8	10.5	15.7	9.7	5.3	4.4	5.5	15.2	.5
1976	6.4	3.3	3.1	11.9	18.3	11.8	5.6	6.2	5.8	17.6	.7
1977	9.8	4.1	5.7	16.1	25.9	13.6	6.1	7.5	7.7	21.3	4.6
1978	16.1	4.9	11.2	22.2	38.3	22.9	11.7	11.2	8.0	30.9	7.4
1979	17.5	5.9	11.6	29.1	46.6	25.7	15.8	9.9	11.1	36.8	9.8
1980	22.8	8.6	14.2	41.7	64.5	30.6	19.8	10.8	17.1	47.7	16.8
1981	35.9	10.6	25.3	73.2	109.1	32.1	25.3	6.8	42.2	74.3	34.8

SOURCE: Revue de la Banque du Canada, tableaux 15 et 16.

NOTE: (5) = (1) + (4)  
 (1) = (2) + (3)  
 (10) = (6) + (9)  
 (6) = (7) + (8)

LES TOTAUX PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTS DES SOMMES À CAUSE DES ARRONDISSEMENTS.

depuis 1975 à leur égard. Ces changements confirment le rôle "international" des banques canadiennes sur les marchés financiers mondiaux.

Par ailleurs, les gains issus des activités de service jouent un rôle crucial dans l'amélioration des taux de rendement sur les actifs en devises étrangères. D'une part, le volume important d'actifs internationaux correspondant à des activités de gros, et d'autre part, la domiciliation d'une partie des activités internationales dans des centres financiers offshore permettent d'abaisser le coût de l'intermédiation financière des banques canadiennes. Or, même si les marges d'intérêts nettes réalisées sur l'ensemble du portefeuille international sont généralement plus faibles que celles sur le portefeuille d'actif intérieur, l'abaissement des coûts suggéré précédemment, a permis à certaines banques d'améliorer leurs taux de rendement au niveau international.

Evidemment, l'extension des activités bancaires à l'étranger, n'est pas en soi, un gage d'une hausse du taux de rendement global. Qu'il s'agisse d'activités d'intermédiation financière classique auprès des marchés de crédit à la clientèle dans les pays hôtes (le crédit à la consommation ou le crédit-bail par exemple) ou de la multiplication des services financiers, toute banque

désirant s'engager au niveau international fera face à diverses barrières à l'entrée que lui opposent les banques étrangères locales, sans mentionner les nombreux risques inhérents aux opérations d'outre-mer. Dans ces conditions, il est probable que certaines banques accusent des exercices plutôt difficiles où les taux de rendement sur les actifs internationaux s'avèreront moins importants qu'anticipés initialement.

On peut conclure des résultats précédents que les banques canadiennes étudiées dans ce chapitre ont accentué leur présence à l'étranger au cours de la période de 1980 à 1984. Premièrement, le rythme de croissance des actifs en monnaies étrangères a été supérieur à celui des actifs intérieurs. Deuxièmement, de 20 à 64% de leurs bénéfices provenaient d'opérations en devises alors que le pourcentage moyen des actifs internationaux aux actifs globaux variait entre 29 et 47% pour cinq des grandes banques au cours de la période de référence. Pour certaines banques, les taux de rendement enregistrés au secteur international ont été plus importants, en particulier pour ceux de la Banque de Nouvelle-Ecosse (0,70) et de la Banque Toronto-Dominion (0,73) où les pourcentages moyens de leurs actifs internationaux par rapport aux actifs globaux furent respectivement de 47,6% et 37,2% au cours de la période. Malgré des rendements internationaux plus faibles pour les

autres, dans l'ensemble, de 1980 à 1984, les rendements ont été exceptionnels considérant qu'ils ont soit égalisé ou dépassé ceux du secteur intérieur.

Cependant, puisqu'un pourcentage important des actifs et des bénéfices extérieurs sont libellés en dollars américains, une certaine part de la croissance des taux de rendement enregistrés à l'étranger, peut être attribuable à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours de la période de 1980 à 1984. Néanmoins, on peut prétendre que la présence des banques canadiennes sur les marchés internationaux a pris une ampleur considérable de 1980 à 1984.

### 3. Les facteurs de rentabilisation

On a déjà exprimé l'avis que certaines banques canadiennes avaient enregistré des rendements internationaux plus élevés comparativement à d'autres institutions au cours des dernières années. Généralement, ces écarts de rentabilité sont issus de la performance et des qualités professionnelles des administrateurs dans la gestion, tels qu'on peut les déceler à partir de trois des principaux facteurs de rentabilité: les marges de rendement (le

rendement de l'actif moins le taux d'intérêt payable sur les dépôts), les dépenses autres que les dépenses d'intérêts ainsi que la structure des bilans.

La gestion de ces facteurs reflète en partie la piètre ou l'excellente performance des banques, tant au niveau international que national. Ainsi, comme le suggéraient les données à la section précédente, on peut poser l'hypothèse que les banques canadiennes enregistrant des rendements importants au secteur étranger par rapport au secteur intérieur, ont réduit l'évolution de leurs coûts d'exploitation vis-à-vis le premier secteur, alors qu'ils augmentaient dans le second, et ce malgré des marges de rendement plus étroites pour les activités internationales. La gestion du poste " des dépenses autres que les dépenses d'intérêts" (salaires, loyers et autres frais d'exploitation) joue donc un rôle important dans l'amélioration du taux de rendement global des banques. Ces dépenses peuvent être l'élément qui explique l'écart des marges de rendement des prêts bancaires d'un pays à l'autre et d'une banque à l'autre. Par exemple, certaines banques supportent des frais plus élevés aux postes des salaires, des loyers et du coût des matières premières, d'autres sont assujetties à des réglementations déjà en place dans divers pays pour contrer la concurrence de nouveaux candidats.

Par ailleurs, la forte concurrence sur les marchés financiers et la recherche d'un niveau de rentabilité plus important par des banques d'avant-garde, ont favorisé le développement de technologies nouvelles au niveau des communications et des mouvements de capitaux afin d'abaisser les coûts d'exploitation, tout en permettant à longue échéance de réduire les prix des produits et des services.

Il est important également que les banques suivent de près l'échéance de leur portefeuille d'actifs, particulièrement lorsque les perspectives économiques sont sombres et que des poussées inflationnistes sont anticipées dans un proche avenir. Une hausse importante des taux d'intérêt comprimera les marges et davantage encore si le portefeuille présente des échéances longues du côté de l'actif et des échéances courtes du côté du passif. Depuis 1973, le système bancaire transnational accomplit indiscutablement une transformation des échéances, c'est-à-dire qu'il emprunte à court terme pour prêter à long terme. Le tableau 2.14 fournit une mesure du degré de transformation des termes opérée entre l'actif et le passif du bilan des euro-banques(13) pour les années 1973, 1977 et

-----  
(13) Les euro-banques du tableau 2.14 incluent les banques internationales des Etats-Unis, du Japon, du Royaume-Uni, autres banques étrangères et syndicats bancaires implantés au Royaume-Uni.

TABLEAU 2.14

## INDICATEURS DE TRANSFORMATION D'ECHEANCES DANS L'ACTIVITE EURO-BANCAIRE-1973, 1977 et 1981

	30 SEPTEMBRE 1973			18 MAI 1977			20 MAI 1981		
	EMPLOIS	RESSOURCES	ECARTS	EMPLOIS	RESSOURCES	ECARTS	EMPLOIS	RESSOURCES	ECARTS
TOTAL DU BILAN	100.0	100.0		100.0	100.0		100.0	100.0	
à plus 8 jours	85.1	80.9	+ 5.2	83.0	78.9	+ 4.1	84.2	79.9	+ 4.3
à plus de 1 mois	66.3	61.5	+ 4.8	69.3	60.7	+ 8.6	67.8	59.7	+ 8.1
à plus de 3 mois	41.5	35.3	+ 6.2	47.1	33.4	+ 13.7	43.8	30.5	+ 13.3
à plus de 6 mois	20.7	14.4	+ 6.3	31.6	15.1	+ 16.5	27.1	11.2	+ 15.9
à plus de 1 an	12.5	5.6	+ 6.9	24.0	6.6	+ 17.4	20.3	4.4	+ 15.9
à plus de 3 ans	7.7	3.1	+ 4.6	14.2	1.8	+ 12.4	13.7	1.7	+ 12.0
INDICATEUR DE TRANSFORMATION D'ECHEANCES (somme des écarts)			+ 34.0			+ 72.7			+ 69.5

SOURCE: Pierre-Bruno Rufinni. Les banques multinationales, PUF, 1983, p.198.

1981. Les données du tableau considèrent l'ensemble du bilan des euro-banques(14), où P.B.Ruffini (1983) précise:  
 "A l'intérieur du bilan de chaque euro-banque, la transformation des échéances entre les ressources et les emplois interbancaires est généralement considérée comme très faible, si on la compare à la transformation des échéances qui s'opère entre les ressources et les emplois de la clientèle".(15)

L'importance des activités interbancaires dans le bilan des euro-banques en 1973 sous-estimait la liquidité nette créée au bénéfice du secteur non-bancaire. Toutefois, étant donné la baisse des dépôts interbancaires dans le bilan des euro-banques depuis 1973 (en particulier celle des banques canadiennes), on peut affirmer que le marché dans son ensemble depuis cette date n'exerce plus de "matching". Au contraire, la présence de nouveaux crédits roll-over (16) accentue la tendance des banques transnationales à emprunter court et à prêter long.

Le tableau 2.14 indiquerait une détérioration des bilans, sauf que s'il s'agit de crédits roll-over, le tableau est trompeur.

-----  
 (14) L'ensemble du bilan des euro-banques regroupe les activités interbancaires et les activités de la clientèle.

(15) P.B.Ruffini, Les banques multinationales, PUF, 1983, p.199.

(16) Les crédits "roll-over" sont des prêts à taux flottants ajustés à intervalles réguliers.

C'est dans ce sens que les banques doivent suivre de près l'évolution des échéances de leur bilan afin d'éviter une baisse de leur rendement global lors de changements économiques majeurs.

La création de liquidité nette favorisée par un allongement des échéances bancaires au cours de la dernière décennie, mêlée à deux crises économiques majeures depuis 1973 n'a pas été sans conséquence. Soulignons entre autres considérations, la position précaire des pays du tiers-monde qui demeurent aux prises avec de graves problèmes économiques malgré une amélioration de leur situation en 1983. De plus en plus, les banques devraient se doter de méthodes d'analyse pour identifier les risques auxquels elles s'exposent lors de transactions internationales, particulièrement lorsqu'elles transigent avec des pays dont le fardeau de la dette est important et pour qui les probabilités de défaut de paiement sont élevés.

La dette internationale et les risques qui s'y rattachent sont dorénavant partie intégrante des activités bancaires internationales. Le prochain chapitre sera consacré à ces deux aspects importants de l'économie bancaire internationale.

---

CHAPITRE 3

LES RISQUES DES PRETS INTERNATIONAUX

## 1. L'environnement international

Au cours des années soixante-dix, le marché des eurodevises a joué un grand rôle dans le cadre du système monétaire actuel. Tout d'abord, à partir de 1973, c'est-à-dire lors du premier choc pétrolier, la hausse des prix du baril de pétrole sur les marchés internationaux, a entraîné des déficits importants dans la balance des paiements des pays importateurs de pétrole. Toutefois, grâce à sa taille et à ses capacités de recyclage des excédents pétroliers, le marché des eurodevises a permis aux pays importateurs de pétrole de reconstituer leurs réserves officielles. Cet accès à un vaste réservoir de capitaux a donc amoindri les risques d'une crise financière mondiale encore plus profonde.

De plus, le marché des eurodevises a contribué à l'expansion du commerce mondial. Etant donné l'extrême mobilité des capitaux et de la possibilité de réunir d'importantes sommes de liquidités, il a élargi les possibilités de crédit. Les intermédiaires financiers n'étant pas contraints par des réserves obligatoires, ceux-ci ont pu octroyer des crédits supplémentaires aux emprunteurs. Ces facteurs ont donc augmenté les possibilités d'investissement et stimulé les échanges commerciaux à l'échelle mondiale.

Enfin, il faut mentionner qu'il existe certains avantages techniques sur les euromarchés. Entre autres choses, grâce à la forte concurrence des institutions financières sur le marché, les conditions de crédit sont plus avantageuses et plus flexibles. Par exemple, les crédits "roll-over" permettent aux institutions financières d'emprunter à court terme et de prêter à long terme selon des taux négociables à certaines périodes déterminées. Or, les institutions pouvant se financer rapidement sans contrainte à court terme, leur donne le pouvoir d'accorder des sommes importantes sur de longues périodes, pour financer des projets d'envergure, pour rééquilibrer la balance des paiements de certains pays, etc...

A maints égards, il semble que le développement du marché des eurodevises n'a produit que des effets positifs mais il présente certains dangers potentiels qui menacent la viabilité du marché et du système financier international.

Selon certaines sources, il semblerait que le bilan consolidé du marché de l'eurodollar, soit le plus important, ne repose pas sur des bases solides. En effet, des statistiques récentes démontrent que, globalement, les réserves consolidées des banques américaines sont

insuffisantes pour couvrir les dépôts correspondants en eurodollars. Cette situation délicate existerait en partie à cause de l'absence de règles obligeant les banques à détenir des réserves obligatoires auprès de la Réserve Fédérale. On peut donc supposer que les opérations d'eurocrédits comportent des risques susceptibles "à la limite" de compromettre la solidité des eurobanques. Les difficultés qu'éprouvent plusieurs pays (Argentine, Mexique, Pérou, Pologne, et autres pays en voie de développement) à rembourser leurs dettes suscitent des inquiétudes quant à la solidité du système bancaire international. Donc, la question concernant la solvabilité des emprunteurs sur l'euromarché en est une qui rappelle aux banques les risques qu'ils encourent sur ce marché. Il suffit qu'une banque rencontre des difficultés majeures pour ébranler la confiance sur le marché. La fermeture de la banque Herstatt en 1974, est la preuve qu'un manque de confiance peut être suivi de brusques retraits de fonds et potentiellement de fermetures en chaîne de plusieurs banques.

Toutefois, les banques et les spécialistes du système financier international ne semblent point s'alarmer du volume important des dettes publiques. Selon quelques uns d'entre eux, les pays emprunteurs tels: l'Argentine, la

Pologne, le Viet-Nam pour en nommer quelques uns, respecteront leurs engagements malgré leurs problèmes de remboursement. Pour faciliter ces derniers, les banques sont disposées à renégocier la durée de leurs prêts, donc à rééchelonner leurs dettes (voir plus loin le tableau 3.3).

Si les conditions de rééchelonnement n'entravent pas la croissance économique des pays et que ceux-ci se donnent les moyens d'assurer une gestion saine de leurs dettes, alors le système financier international ne devrait pas subir de secousses au point de la mettre en danger. Quant aux possibilités de faillites bancaires, à l'exception de Herstatt en 1974 et quelques autres au cours des dernières années, elles sont pratiquement inconcevables. En effet, aucun dirigeant d'une banque centrale ne permettrait à une institution de dépôt de subir la faillite sans y avoir remédié auparavant par un programme de sauvetage. Bien que les banques centrales européennes interviendraient immédiatement en cas d'une défaillance bancaire sur les euromarchés, leurs actions seraient limitées puisque, ces dernières années, le volume de leurs réserves internationales s'est amoindri dû aux nombreuses interventions sur le marché des changes.

Toutefois, la part des eurodollars représentant un pourcentage estimé à 75% du volume total des capitaux sur l'euromarché, il y a lieu de penser que les autorités américaines interviendraient pour rétablir la santé financière d'une banque multinationale américaine. Il est à noter que le "prêteur de dernier ressort" a ses limites, et qu'une crise d'ampleur internationale pourrait s'amorcer malgré les efforts consentis par les banques centrales, le FMI ou la Banque Mondiale.

Or, on se pose des questions à savoir si les banques n'ont pas exagéré en matière d'expansion de crédits internationaux au cours de la dernière décennie, et dans quelle mesure peuvent-elles évaluer les risques liés à l'octroi de crédits à certains pays.

En fait, depuis 1975, l'évolution des emprunts internationaux a pris une ampleur insoupçonnée dix ans plus tôt. Le tableau 3.1 nous permet de prendre conscience de la rapidité avec laquelle les eurocrédits et obligations ont progressé entre 1975 et 1980. Ainsi, en cinq ans, le montant total des europrêts (obligations et crédits) est passé de 43 à près de 110 milliards de dollars. Quant à la

TABLEAU 3.1

Evolution des emprunts internationaux par types d'emprunts,  
1975-80, en milliards de dollars (E-U)

Année	Obligations extérieures	Oblig.internat. ou euro-oblig.	Total obligations	Eurocrédits	Obligations et crédits
1975	12,3	10,5	22,8	20,6	43,3
1976	18,9	15,4	34,3	28,7	63,1
1977	16,6	19,5	36,1	34,2	70,3
1978	21,5	15,9	37,4	73,7	111,1
1979	21,1	19,5	40,6	70,2	110,9
1980	16,2	22,2	38,4	70,4	108,8

source: Banque mondiale, Borrowing in international Capital Markets, EC 181/792 (oct. 1979), EC 181/801 (nov.1980) et EC 181/811 (nov.1981).  
Banque des règlements internationaux, 51e rapport annuel, juin 1981.

répartition des emprunts par catégories d'emprunteurs (pays industrialisés, pays sous-développés, pays où le capital a été exproprié, organisations internationales et autres), la plus grande part des émissions d'eurocrédits a été accaparée par les pays sous-développés (58.4% du total) de 1975 à 1979 (voir tableau 3.2). Voyant la dette des pays en voie de développement s'accroître à un rythme accéléré, les institutions financières ont choisi de ne plus les financer à moyen terme. Les pays ont donc dû recourir, à la fin de 1980, à du financement à court terme. Deux ans plus tard, soit en 1982, 20 pays aux prises avec des crédits à court terme se sont vus dans l'obligation de rembourser une dette totalisant 140 milliards de dollars. Au cours de cette même année, il a été estimé qu'au moins 28 milliards de dollars sont demeurés impayés en attente d'un rééchelonnement ultérieur, comparativement à 10 milliards de dollars en 1981 (voir tableau 3.3). Depuis cette période précaire, la dette internationale et le volume des emprunts internationaux susceptibles de subir un rééchelonnement n'ont pas été résorbés malgré une amélioration de la croissance économique mondiale.

Les rééchelonnements ne sont pas appréciés par les milieux bancaires car ils augmentent le degré d'ouverture (risque) alors qu'ils préféreraient diminuer leurs créances vis-à-vis les pays en voie de développement. Pour les

TABLEAU 3.2

Répartition des emprunts internationaux cumulés, par catégorie d'emprunteurs et par catégorie d'emprunts, pour 1975-79 (en %)

	Obligations extérieures	Obligations internati. (euro-obli)	Total obliga.	Eurocrédits	Obligations et eurocré.
Pays industrialisés	61,0	68,5	64,5	32,3	46,0
Pays sous-développés	9,4	12,8	11,0	58,4	38,2
Pays à planification centrale	0,1	0,8	0,4	8,3	4,9
Organismes internationaux	28,3	15,5	22,3	0,5	9,8
Autres	1,1	2,3	1,7	0,5	1,0
TOTAL	100	100	100	100	100

Source: Calculs effectués à partir des données de la Banque mondiale, Borrowing in International Capital Markets.

L'explosion des rééchelonnements  
(1956 à 1982)

Rééchelonnement, millions \$

<u>Année</u>		<u>Année</u>		<u>Année</u>	
1956	Argentine	<u>500</u>	1973	Inde	340
				Pakistan	<u>107</u>
1959	Turquie	<u>440</u>		Total	<u>447</u>
1961	Brésil	<u>300</u>	1974	Pakistan	650
1962	Argentine	<u>270</u>		Chili	460
1964	Brésil	<u>270</u>		Inde	194
				Ghana	<u>190</u>
1965	Argentine	274	1975	Total	<u>1,494</u>
	Turquie	220		Inde	248
	Chili	90		Chili	<u>230</u>
	Total	<u>584</u>		Total	<u>478</u>
1966	Indonésie	310	1976	Zaïre	280
	Ghana	<u>170</u>		Inde	<u>200</u>
	Total	<u>480</u>		Total	<u>480</u>
1967	Indonésie	<u>110</u>	1977	Zaïre	210
1968	Indonésie	180		Inde	120
	Pérou	120		Sierra Leone	<u>52</u>
	Ghana	100		Total	<u>382</u>
	Inde	<u>100</u>	1978	Pérou	1,212
	Total	<u>500</u>		Turquie	<u>1,100</u>
1969	Pérou	<u>100</u>		Total	<u>2,312</u>
1970	Indonésie	2,090	1979	Turquie	3,200
	Ghana	18		Zaïre	1,000
	Total	<u>2,108</u>		Soudan	500
1971	Inde	<u>100</u>		Togo	<u>220</u>
1972	Chili	258		Total	<u>4,920</u>
	Pakistan	236	1980	Turquie	3,000
	Cambodge	2		Nicaragua	562
	Total	<u>496</u>		Yougoslavie	420
				Zaïre	402
				Sierra Leone	40
				Libéria	35
				Total	<u>4,459</u>
			1981	Pologne	4,300
				Turquie	3,200
				Ouganda	730
				Soudan	500
				Zaïre	500
				Bolivie	460
				Pakistan	250
				Togo	242
				Nicaragua	180
				Madagascar	140
				Jamaïque	103
				Sénégal	75
				R.C.A.	72
				Libéria	34
				Total	<u>10,786</u>
			1982	Argentine	5,000
				Pérou	4,800
				Pologne	4,600
				Roumanie	4,000
				Viet-Nam	3,500
				Costa Rica	2,600
				Soudan	600
				Zaïre	530
				Bolivie	450
				Pakistan	447
				Togo	340
				Sénégal	300
				Honduras	220
				Madagascar	120
				Guyanne	110
				Malawi	98
				Sierra Leone	68
				Ouganda	60
				Libéria	58
				R.C.A.	12
				Total	<u>27,913</u>

Sources: Euromoney, OCDE.

banques, le rééchelonnement est très dispendieux . Par contre, si elles n'interviennent pas, le non remboursement des emprunts d'un pays pourrait précipiter un désastre financier. Selon Goodman (1984), de nouveaux instruments financiers sont nécessaires tant pour les banques que les emprunteurs pour éviter les rééchelonnements. D'une part, les pays en voie de développement doivent continuer de recevoir des crédits pour leur permettre d'exporter et d'acquérir des devises. D'autre part, plusieurs considèrent qu'une simple augmentation du volume des crédits octroyés ne pourrait qu'accentuer les possibilités d'une nouvelle vague de rééchelonnement. Actuellement, une recrudescence des taux d'intérêt sur les marchés internationaux pourrait alourdir radicalement le fardeau de la dette de plusieurs pays. Bien que les taux d'intérêt soient révisés sur le marché selon certains termes lorsque les institutions transfèrent le risque des taux d'intérêt à l'emprunteur, une telle situation pourrait entraîner une hausse du risque de défaut de paiement chez les emprunteurs.

Présentement, les banques exercent leurs activités de prêts internationaux dans un environnement où la

croissance économique est lente, l'inflation chancelante et où les déficits extérieurs de plusieurs pays continuent leur ascension. Les dangers d'un tel environnement ont amené les banques à reviser leur politique concernant les limites aux ouvertures de crédits auprès de certains pays ainsi qu'à améliorer leurs méthodes d'évaluation des risques relatifs aux prêts internationaux.

## 2. Le risque de pays dans les opérations bancaires internationales

Généralement, lorsqu'il est question de risque dans les activités bancaires internationales, on fait référence au phénomène communément appelé "country risk" ou "risque de pays". Ce risque est la possibilité qu'une banque subisse des pertes sur des prêts outre frontière, pertes résultant d'événements politiques ou économiques à l'extérieur du pays de résidence de la banque.

Cette section cherchera à définir le risque de pays ainsi qu'à décrire les méthodes utilisées par les banques pour évaluer le risque inhérent aux prêts internationaux. Ainsi, suite à la présentation d'une définition du risque de pays et de ses différentes composantes, notre tâche consistera à présenter les

différentes méthodes quantitatives et qualitatives généralement employées par les analystes pour catégoriser les pays selon les degrés de risque élevés ou faibles qu'ils présentent pour les créanciers. Les méthodes décrites ici, sont les plus fréquemment utilisées bien qu'il en existe d'autres presque aussi nombreuses que le nombre d'institutions financières actives au niveau international.

## 2.1 Le "Risque de pays"

Le risque de pays est associé à des événements qui ne sont pas contrôlables par les institutions financières puisqu'il englobe des facteurs économiques, politiques et sociaux qui peuvent inciter les emprunteurs internationaux (gouvernements, sociétés d'Etat, sociétés privées, résidents étrangers) à refuser de rembourser leurs dettes en contraignant les créanciers dans leurs transactions internationales et en les exposant à des pertes éventuelles. Les contraintes peuvent prendre différentes formes dont le désaveu d'une dette par un Etat souverain, la guerre, la révolte, la nationalisation, l'incapacité d'une banque

centrale de fournir à des emprunteurs les fonds nécessaires aux paiements contractés auprès des prêteurs internationaux, également certains contrôles gouvernementaux sur les transactions en change étranger et sur le mouvement des capitaux entre pays. Evidemment, le nombre de facteurs ou d'événements pouvant affecter les transactions financières internationales est illimité, ce qui explique la complexité des analyses du risque de pays.

La définition précédente du risque de pays ne concerne que les prêts outre-frontière puisqu'elle exclut les risques des prêts libellés en monnaie locale. De plus, seuls les événements qui sont sous le contrôle d'un gouvernement peuvent mener à un risque de pays. Par exemple, un défaut de paiement causé par une faillite s'identifie à un risque de pays si elle résulte d'une mauvaise gestion de l'économie de la part du gouvernement. Sinon, le risque est dit commercial lorsque la faillite est imputable à une mauvaise gestion de la part d'une société multinationale privée.

On associe habituellement au risque de pays, trois risques étroitement liés; le risque souverain, le risque économique et financier, et le risque politique. Le premier, le risque souverain est souvent confondu au risque de pays, mais sa portée est plus limitée. L'évaluation du risque de pays exige une recherche des antécédents financiers et des performances économiques d'un pays, alors que le risque souverain se concentre sur les aspects légaux d'un pays, soit le système judiciaire, les archives et les recours légaux que pourrait exercer une institution financière dans l'éventualité d'un défaut de paiement de la part d'un gouvernement, d'une société d'Etat ou d'une entreprise privée. Les gouvernements ont des pouvoirs quasi illimités pour réglementer et contrôler les marchés nationaux. Les politiques monétaires et fiscales mises à leur disposition peuvent être utilisées pour mettre en oeuvre des contrôles directs sur certains secteurs économiques, tels que des contrôles sur les prix et les salaires, des quotas sur les importations et exportations, des contrôles sur les changes, etc... Les possibilités que ces pouvoirs soient mis à exécution relèvent des analyses du

risque souverain , qui, une fois terminées, permettent aux créanciers de déterminer quelle somme ils accepteraient de perdre contre leur gré, si certaines actions gouvernementales étaient entreprises dans un pays hôte.

Malgré la qualité et la précision des analyses du risque souverain, certains éléments incontrôlables dûs à la diversité des lois régissant les pays, peuvent causer des incertitudes quant au respect des modalités financières contractées entre les institutions financières et gouvernementales. M.Robert McIntosh, président de l'Association des Banquiers Canadiens expliquait à ce sujet:

"Quand plusieurs juridictions souveraines entrent en jeu, aucun banquier ne peut être sûr, même s'il a soigneusement analysé les risques, la personnalité du débiteur et les garanties données, que le prêt consenti lui sera remboursé". (1)

La seconde composante du risque de pays, le risque économique et financier, découle des risques qui sont de nature économique et financière échappant aux contrôles gouvernementaux. Aux institutions financières, l'analyse

-----  
(1) Robert McIntosh, "Les banques commerciales et la politique internationale", Le Banquier, 8e année, no.2, 1981, p.38.

quantitative des données économiques et financières disponibles sur une certaine période dans le temps, procure une vue d'ensemble de la performance économique antérieure .

Ces analyses portent généralement sur l'état de la balance des paiements afin de pouvoir en dégager les sommes qui seront requises ultérieurement pour équilibrer les comptes. Ainsi, pour un emprunteur officiel, l'analyse portera sur des critères comme les bénéfices d'exploitation des sociétés d'Etat, le volume des réserves, le ratio du service de la dette. Si l'emprunteur est une entreprise commerciale, l'analyse portera sur les états financiers ainsi que les ratios qui s'y rattachent tels que ceux du fonds de roulement, de la couverture des intérêts, de l'endettement et d'autres similaires. Il convient de souligner qu'il existe des différences fondamentales entre un emprunteur officiel et privé. Par exemple, des événements qui ébranleraient une entreprise au point de la mettre en faillite n'auraient que des répercussions indirectes sur les gouvernements. En effet, pour s'acquitter de leurs dettes, les gouvernements peuvent avoir recours à diverses sources

dont le prélèvement de fonds à même leurs revenus d'exportations, la réduction de leur volume d'importation, l'émission d'obligations sur les marchés internationaux. Ces derniers, sans discréditer les entreprises privées sont plus stables et présentent moins de risques pour les intermédiaires financiers.

Les pays dont les échanges internationaux de capitaux et de marchandises représentent une part importante de leur économie, ont intérêt à conserver en réserves des moyens de paiement qui leur permettront, le cas échéant, de régler un solde déficitaire. S'il importe plus qu'il n'exporte, s'il investit à l'étranger, s'il doit verser des intérêts sur des emprunts, dans l'ensemble si le total de l'argent qui sort du pays est supérieur à ce qui entre, le solde de sa balance des paiements sera déficitaire. C'est ce solde que les banques internationales doivent prévoir ainsi que les moyens de paiement utilisés par le pays pour régler sa dette extérieure.

L'évaluation du risque économique et financier exige donc des analystes, une connaissance approfondie des aspects économiques d'un pays, tant au niveau de son

commerce international, de sa dépendance vis-à-vis certaines ressources, de son autosuffisance, de la structure de ses marchés, de sa vulnérabilité aux chocs économiques, etc...

Le troisième risque associé au risque de pays, à savoir le risque politique, a autant d'importance que ceux mentionnés précédemment. Les analyses du risque politique visent essentiellement à situer le régime politique au pouvoir dans un pays, dans un contexte mondial et régional. Elles cherchent à évaluer la stabilité du régime ainsi qu'à dégager les tendances et les aspirations idéologiques du peuple. Généralement, un pays moins développé économiquement sera plus enclin à connaître des bouleversements politiques. Par contre, un pays qui bénéficie d'une croissance économique forte, d'un niveau de vie per capita élevé, favoriseront le développement d'intérêts qui maintiendront le statu quo. L'évaluation des dimensions politiques d'un pays étant obtenue à partir d'événements historiques et d'anticipations concernant le développement de facteurs sociaux et de perturbations extérieures peut être qualifiée de qualitatif par rapport aux évaluations économiques et financières.

Cela ne signifie pas qu'elle soit à rejeter. Au contraire, l'existence de relations financières internationales entre banques commerciales, gouvernements et sociétés nécessite une connaissance approfondie des systèmes, non seulement économiques mais politiques et sociaux des différents pays avec lesquels les banques transigent, si elles veulent minimiser les pertes issues des prêts internationaux. S.M.Kitchell de la Banque de Nouvelle-Ecosse écrivait:"

"Il est certain que les analystes accorderont, à l'avenir, une plus grande attention aux facteurs non économiques. La crise iranienne a démontré de façon très claire que même dans un pays doté d'excellentes ressources économiques, des facteurs politiques peuvent entraîner un manquement aux obligations extérieures". (2)

En résumé, l'analyse du risque de pays et ses trois composantes (risque souverain, risque économique et financier, risque politique) est une tâche très complexe qui permet aux banques commerciales de disséquer un pays sous toutes ses facettes. A l'occasion, les banques puiseront certaines informations des études menées par des organismes internationaux comme le Fonds Monétaire International ou la Banque Mondiale. Même si l'utilisation de ces études

---

(2) S.M. Kitchell, "Les banques canadiennes sur les marchés internationaux", Le Banquier, Juin 1981, p.40.

demeure une source importante de renseignements pour les banques commerciales, elles ne peuvent se substituer aux études individuelles entreprises par chacune d'entre elles, compte tenu des différents qui existent entre les organismes internationaux et les banques privées au niveau de la propriété, des approvisionnements en fonds et des objectifs poursuivis. Contrairement aux organismes internationaux, les banques privées cherchent à maximiser les profits et minimiser les pertes, en protégeant leur capital investi, leurs actifs, la croissance de leurs bénéfices, en d'autres termes, à conserver leur liquidité.

En raison de la diversité des fonctions sociales et des intérêts propres des institutions financières internationales, les méthodes d'analyse du risque de pays varieront d'une institution à l'autre. Celles-ci seront soit quantitatives, soit qualitatives ou une combinaison des deux. "Dans l'ensemble, les techniques servant à analyser et évaluer les pays sont beaucoup moins développées que celles appliquées aux compagnies".(3) Bien que certaines institutions examinent la balance des paiements, d'autres la

-----  
(3) Ibid., note 2.

dette extérieure ou d'autres facteurs économiques et financiers, il n'existe pas de méthodes généralement reconnues pour l'analyse des pays.

En l'occurrence, dans la prochaine section, on retrouvera un exposé des diverses méthodes d'analyse du risque de pays qui sont présentement employées par les banques exerçant des activités à l'échelle internationale.

## 2.2 Méthodes d'évaluation du risque de pays

Les méthodes d'évaluation décrites dans les pages suivantes sont utilisées par certaines institutions bancaires, mais elles ne représentent qu'une fraction des méthodes et des variantes qui sont actuellement en vigueur. Comme il a été mentionné à la section précédente, la diversité des institutions quant aux types de leur clientèle, de leurs sources de financement, de leurs politiques générales et de crédit, de leur structure physique et géographique, se reflétera dans le choix d'un système particulier d'évaluation du risque de pays qui, en revanche, leur procurera la meilleure estimation possible des risques encourus lors de leurs transactions internationales.

Même si les méthodes diffèrent entre banques, le processus et les objectifs visés par les analyses de risque de pays sont relativement semblables. Les institutions bancaires ont un intérêt commun à connaître les pays individuellement sur plusieurs aspects: leurs particularités, leurs vulnérabilités, les événements passés, les perspectives d'avenir, ainsi qu'à se procurer les meilleures données disponibles concernant les performances économiques futures et passées des pays.

En raison des nombreuses facettes à étudier, l'évaluation du risque de pays requiert des analyses quantitatives à caractère économique, et des analyses qualitatives pour interpréter les variables socio-politiques. Dans une étude de Stephen Goodman (1977), celui-ci a recensé 37 banques américaines pour déterminer quel genre d'approche elles utilisent pour analyser le risque de pays. Comme on s'y attendait, les systèmes d'évaluation varient significativement entre les banques. En effet, quelques banques dont les prêts internationaux ne représentaient qu'un faible pourcentage de l'ensemble de leur portefeuille de prêts évaluaient les risques de façon sporadique seulement. Cependant, la majorité des 37 banques américaines, soit 86%, procédaient à des analyses du risque de pays en choisissant une des quatre méthodes parmi les suivantes: qualitative, qualitative structurée, de pointage,

et économétrique (voir tableau 3.4) La méthode qualitative utilisée par 11% des banques sollicitées par Goodman, est un rapport non statistique qui évalue les aspects particuliers de chaque pays. Cette méthode permet aux analystes de se concentrer davantage sur les caractéristiques uniques des pays et de leurs problèmes, mais étant donné la diversité des évaluations qu'elle procure, les comparaisons entre pays deviennent très complexes. La deuxième méthode, qualitative structurée, semble la plus reconnue puisque 73% des 37 banques américaines en faisaient usage. Cette méthode en plus d'être qualitative, inclut des résultats statistiques qui facilitent les comparaisons entre pays. Le tableau 3.5 présente une liste de ces statistiques. La troisième méthode, communément appelée de pointage, est l'approche la plus quantitative. Chaque pays est catégorisé par rapport à certains indicateurs économiques (voir tableau 3.6) auxquels on associe un poids relatif. Des 37 banques, seules cinq banques utilisaient un système de pointage pondéré, alors que quatre d'entre elles faisaient usage d'un système de pointage pondéré en plus d'une méthode qualitative structurée. Malgré les avantages comparatifs que procure la méthode de pointage, celle-ci n'est pas considérée très précise dans la mesure où le choix des variables économiques et les poids associés à chacune d'elles sont déterminés de façon subjective. Ainsi, pour surmonter ces difficultés,

TABLEAU 3.4

Méthodes d'évaluation du risque de pays

Méthodes	Pourcentage des banques les utilisant	Pourcentage des actifs bancaires détenus
Qualitative structurée	62	74
Qualitative structurée et "pointage"	11	4
Qualitative seulement	11	4
"Pointage" ou méthode économétrique	2	11
Aucun système	14	7

Source: Goodman Stephen, "How the big banks really evaluate sovereign risks", Euromoney, February 1977, p.107

Profil typique d'un rapport d'évaluation qualitatif	Principales statistiques utilisées
<p>1- Economiques</p> <p>A. Antécédents</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1)ressources naturelles</li> <li>2)démographiques</li> <li>3)autres</li> </ol> <p>B. Indicateurs courants</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1)interne <ol style="list-style-type: none"> <li>a.PNB</li> <li>b.inflation</li> <li>c.budget gouvernemental</li> <li>d.consommation</li> <li>e.investissement</li> </ol> </li> <li>2)externe <ol style="list-style-type: none"> <li>a.compte commercial</li> <li>b.compte courant</li> <li>c.compte capital</li> <li>d.autres <ol style="list-style-type: none"> <li>1.diversité des exportations</li> <li>2.degré de dépendance des importations</li> <li>3.principaux partenaires commerciaux</li> </ol> </li> </ol> </li> </ol> <p>C. Indicateurs à long terme</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1)efficacité administrative</li> <li>2)investissement en capital humain</li> <li>3)projections à long terme <ol style="list-style-type: none"> <li>a.indicateurs économiques intérieurs</li> <li>b.indicateurs économiques extérieurs</li> </ol> </li> </ol> <p>2- Politiques</p> <p>A. Stabilité</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1)type de gouvernement</li> <li>2)idéologies politiques</li> <li>3)homogénéité de la population</li> </ol> <p>B. Relations extérieures</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1)qualité des relations avec les principaux partenaires</li> <li>2)qualité des relations E-U</li> </ol> <p>C. Tendances socio-politiques à long terme</p>	<p>1- Economie interne</p> <p>A. PNB per capita</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1)absolu</li> <li>2)taux de croissance</li> </ol> <p>B. Taux d'inflation</p> <p>C. Taux de croissance de la masse monétaire</p> <p>D. Position nette du budget</p> <p>2- Economie externe</p> <p>A. Balance des paiements</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1)balance commerciale <ol style="list-style-type: none"> <li>a.exportations et croissance des exportations</li> <li>b.importations et croissance des importations</li> </ol> </li> <li>2)balance du compte courant</li> <li>3)flux des capitaux à long terme</li> </ol> <p>B. Ratios extérieurs</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1)ratio du service de la dette</li> <li>2)ratio des réserves aux importations</li> </ol> <p>C. Réserves internationales</p>

TABLEAU 3.6

Indicateurs utilisés pour la méthode de "pointage"

Variable	Nombre de banques utilisant la variable
1- Variables relatives à l'économie interne	
PNB	5
PNB per capita	5
Croissance du PNB per capita	5
Taux d'inflation	4
Croissance de la masse monétaire	3
Ratio investissement/revenu	3
Position budgétaire nette	1
Ratio de la croissance du revenu à la formation de capital fixe	1
2- Variables relatives à l'économie externe	
Exportations et croissance des exportations	5
Importations et croissance des importations	5
Réserves internationales	4
Ratio des réserves aux importations	4
Balance des comptes courant et commercial	3
Ratio du service de la dette	2
Emprunts du FMI	2
Paiements du service de la dette	1
Ratio du paiement principal à la dette extérieure totale	1
Part des réserves or	1
Part des principaux pays non-exportateurs de pétrole dans le total des exportations	1
Revenu	1
Part du commerce international dans la DNB	1
Part des crédits à court terme au crédit total	1
Dette extérieure totale	1
3- Variables socio-politiques	
Stabilité politique	1
Classement régional des divisions bancaires internationales	1
Tendance antérieure des niveaux d'emploi	1

Source: Euromoney, Fevrier 1977, p.107.

les analystes ont recours à une quatrième méthode plus quantitative, les tests statistiques et économétriques. Bien que ces méthodes demeurent à un stade préliminaire au sein des institutions bancaires, les recherches s'orientent de ce côté pour améliorer la précision des évaluations du risque de pays.

Les méthodes discutées précédemment pour analyser le risque de pays procurent aux institutions financières une évaluation des risques qu'elles auront à prendre lors de leurs transactions internationales avec les pays. Toutefois, ces méthodes ne permettent pas de quantifier le risque réel (variance du taux de rendement) entre les institutions financières. Le prochain chapitre présentera donc une méthode d'analyse qui, d'une part, vérifiera si l'internationalisation des activités bancaires pour certaines banques à charte canadiennes a permis de stabiliser les fluctuations de leurs taux de rendement global et d'autre part, d'identifier les banques canadiennes qui ont connu le risque le plus important dans leurs transactions internationales.

---

CHAPITRE 4

UNE ANALYSE DU RISQUE DU PORTEFEUILLE  
DES BANQUES CANADIENNES

Au cours des deux dernières décennies, les banques canadiennes ont participé activement au développement de leurs activités internationales. Cette motivation a découlé en partie de changements majeurs dans la structure des marchés bancaires canadien et international ainsi que de l'évolution de certains facteurs économiques.

Sur la scène canadienne, les banques étrangères connaissant de moins en moins d'obstacles à intégrer le marché canadien, le maintien de la part de marché des banques canadiennes est concurrencé, au point où ces dernières doivent chercher à l'étranger de meilleures possibilités de croissance.

Par ailleurs, certaines composantes non moins importantes du tableau économique qui se dessine actuellement sont porteuses de changement à long terme et revêtent une signification cruciale pour les institutions bancaires canadiennes. Qu'il y ait récession ou relance, il ne fait nul doute que les économies nationales deviennent de plus en plus interdépendantes. De plus, l'expansion rapide du commerce international au cours des trente dernières années a favorisé une intégration des marchés financiers. Il devient donc important que les banques canadiennes s'affirment à l'étranger, aux Etats-Unis comme

partout ailleurs sur le globe. Les banques canadiennes doivent être concurrentielles non seulement pour réussir sur les marchés étrangers mais aussi pour conserver leur rang sur le marché canadien. La concurrence avec les banques étrangères exige de gros investissements soutenus alors que le marché canadien est trop restreint pour financer de tels investissements. Par conséquent, elles doivent sortir du pays afin de réaliser des économies d'échelle et se perfectionner afin de pouvoir concurrencer d'autres institutions d'envergure mondiale.

Naturellement, les actionnaires et les clients des banques canadiennes doivent se demander si le statut international ne comporte pas des risques considérables pouvant nuire à leurs intérêts propres.

Ce chapitre cherchera donc à vérifier si la diversification des actifs bancaires au niveau international a permis de diminuer le risque du portefeuille global (ensemble des actifs internationaux et nationaux) des grandes banques canadiennes.

Selon la théorie du portefeuille, le rendement d'un portefeuille évolue positivement avec le risque qu'il représente; dans notre cas, le risque est la variance du taux de rendement global. Pour les banques canadiennes,

la diversification de leurs actifs au niveau international sera mesurée par la part des actifs internationaux dans les actifs totaux ou par celle des bénéfices internationaux dans les bénéfices totaux. Or, selon l'importance de la diversification, on s'attend à ce qu'un accroissement de celle-ci, résultera en une baisse du risque global du portefeuille des banques canadiennes ou permettra au moins de stabiliser les fluctuations de leur taux de rendement global d'une année financière à l'autre. Bien sûr, on s'attend à ce que la banque présentant un portefeuille international plus risqué connaisse un rendement international en tant que tel plus élevé. Toutefois, l'objectif ultime de la diversification d'un portefeuille bancaire étant de réduire la variance du taux de rendement global, la banque dont la part des actifs internationaux aux actifs totaux est plus importante, serait dans une meilleure position de long terme par rapport à ses concurrentes, puisque selon nos attentes, le risque global de son portefeuille en serait diminué davantage.

On vérifie en premier lieu, si la diversification du portefeuille bancaire a contribué à réduire la variance du taux de rendement global. A cette fin, celle-ci a été calculée pour la période s'échelonnant de 1975 à 1984 pour cinq grandes banques canadiennes. Afin de pouvoir dégager l'impact du secteur international sur le risque du

portefeuille bancaire, la variance ainsi que le taux de rendement moyen international ont également été calculés, mais sur une période de temps plus courte (1980 à 1984) étant donné la non disponibilité des données des taux de rendement internationaux au cours de 1975 à 1979.

En second lieu, pour tenir compte de l'opinion de certains auteurs intéressés par le sujet, un indicateur de risque international a été créé pour chaque banque étudiée dans ce chapitre. La méthode employée pour la construction de cet indicateur sera expliquée en détail dans les pages subséquentes.

En troisième lieu, les résultats obtenus concernant les taux de rendement internationaux et globaux, les variances de ces derniers, les indicateurs de risque international ainsi que la part des actifs internationaux dans les actifs totaux pour les différentes institutions bancaires seront présentés pour la période de 1980 à 1984. Grâce à ces résultats, il sera possible de dégager les conclusions générales concernant le risque et la diversification des portefeuilles bancaires, puis de voir dans quel sens évoluent ces variables, enfin, de mesurer l'impact des activités internationales sur le rendement global des banques.

## 1. Présentation et analyse des résultats

Comme il n'existe aucune étude économique traitant de la diversification et du risque des portefeuilles bancaires au Canada, l'analyse débutera par une évaluation générale des portefeuilles des cinq grandes banques canadiennes au cours de 1975 à 1984. A cette fin, les données présentées à l'annexe 1, ont permis la construction du tableau 4.1 qui reproduit les résultats obtenus concernant la variance du taux de rendement global (VRG), la part des bénéfices internationaux dans les bénéfices totaux (E) et le volume des actifs moyens.

Parmi les institutions, c'est la Banque de Montréal qui a connu le risque (variance du taux de rendement global) le plus élevé, soit 0,009 au cours de la période. Ce résultat peut s'expliquer par le fait qu'elle a affiché le plus faible rapport des bénéfices internationaux aux bénéfices totaux (E), ce qui révèle une faible diversification de son portefeuille d'actifs au cours de cette période. Pour l'ensemble des banques présentées au tableau 4.1, il semble que la variance du taux de rendement global (VRG) diminue avec une hausse du ratio des bénéfices

TABLEAU 4.1

Variance du taux de rendement global, Ratio des bénéfices internationaux après impôts aux bénéfices totaux après impôts, Actifs moyens totaux pour cinq banques canadiennes, 1975 à 1984 (1)

Institutions (ordre décroissant de la variance du taux de rendement global)	Variance du taux de rendement global (VRG)	Ratio des bénéfices internationaux après impôts aux bénéfices totaux après impôts(E)	Actifs moyens totaux (AT)
	en %	moyenne en %	moyenne en milliards \$
Banque de Montréal	0,009	28,1	41,2
Banque Royale	0,007	32,1	55,9
Banque de Nouvelle-Ecosse	0,006	49,6	35,4
Banque de Commerce	0,006	28,0	46,4
Banque Toronto Dominion	0,004	32,3	29,2
		$\bar{X} = 34,0$	$\bar{X} = 41,6$

(1): Les résultats présentés ont été estimés par l'auteur.

Source: Consulter l'annexe 1.

internationaux aux bénéfiques totaux (E), ce qui représente une diversification plus importante du portefeuille. Ces résultats seraient donc conformes à la théorie financière suivant laquelle le risque (VRG) diminuerait suite à une augmentation de la diversification des actifs, c'est-à-dire à une augmentation de (E). Toutefois, le calcul du coefficient de corrélation entre VRG et E pour la période est de 0,19. Par conséquent, la relation entre les variables VRG et E n'est pas tellement significative et elle ne permet pas d'avancer que ces deux variables évoluent en sens contraire. Ce résultat s'apparente à celui de N.S. Fieleke (1977) lorsqu'il obtient pour treize banques américaines une relation positive de 0,46 entre VRG et E, pour la période de 1970 à 1976. Or, nos résultats, ainsi que ceux de Fieleke, ne permettent pas de dégager des conclusions fermes à l'égard de la relation qui existe entre le risque et la diversification des portefeuilles bancaires.

Par ailleurs, la relation est beaucoup plus forte entre VRG et AT (actifs moyens totaux) où le coefficient de corrélation a atteint 0,84 pour la période de 1975 à 1984. Cette relation indique que la VRG augmente avec un niveau absolu d'actifs plus important. Par conséquent, les banques affichant un niveau absolu d'actifs élevé, devraient avoir recours à une diversification plus importante de leurs portefeuilles, ce que n'indique pas le

tableau 4.1 où le ratio (E) évoluait soit à la hausse ou à la baisse indépendamment du niveau absolu d'actifs.

L'existence d'une relation peu significative entre les variables VRG et E au cours de la période de 1975 à 1984, nous a incité à diviser la période en deux sous-périodes plus courtes, soit celle de 1975 à 1979 et celle de 1980 à 1984. Etant conscient de la croissance plus importante des bénéfices internationaux par rapport aux bénéfices totaux (E) de 1980 à 1984, et de la disponibilité des données quant aux actifs internationaux et totaux pour les cinq banques au cours de cette période, le tableau 4.2 a été construit dans le but d'étendre notre analyse quant aux relations entre VRG et E et VRG et A (part des actifs internationaux dans les actifs totaux).

Les résultats présentés au tableau 4.2 s'orientent dans la même direction que ceux du tableau 4.1. D'une part, le coefficient de corrélation entre VRG et E étant de 0,01, ce dernier indique qu'il n'y a aucune relation entre la variance du taux de rendement global et la part des bénéfices internationaux, même si à priori il semblerait que VRG et E évoluent en sens contraire. D'autre part, au lieu d'utiliser le ratio E comme mesure du degré de diversification, on peut recourir à la part des actifs

TABLEAU 4.2

Variance du taux de rendement global, Ratio des actifs internationaux aux actifs totaux, Ratio des bénéfices internationaux après impôts aux bénéfices totaux après impôts, Actifs moyens totaux pour cinq banques canadiennes, 1980 à 1984 (1)

Institutions (ordre décroissant de la variance du taux de rendement global)	Variance du taux de rendement global (VRG)	Ratio des actifs internationaux après impôts aux actifs totaux après impôts (A)	Ratio des bénéfices internationaux après impôts aux bénéfices totaux après impôts (E)	Actifs moyens totaux (AT)
	en %	moyenne en %	moyenne en %	moyenne en milliards \$
Banque de Montréal	0,009	29,5	30,1	57,9
Banque Royale	0,008	35,3	33,1	78,6
Banque de Nouvelle-Ecosse	0,004	47,6	59,8	49,4
Banque de Commerce	0,003	29,0	35,3	62,8
Banque Toronto Dominion	0,002	37,2	37,2	40,3
		$\bar{X} = 35,7$	$\bar{X} = 39,1$	$\bar{X} = 57,8$

(1): Les résultats présentés ont été estimés par l'auteur.

Source: Consulter l'annexe 1.

internationaux dans les actifs totaux (A). Le résultat obtenu concernant le coefficient de corrélation entre VRG et A n'est guère plus satisfaisant puisqu'il a été évalué à 0,005, indiquant qu'il n'y a pas de relation entre VRG et A. Toutefois, la relation demeure importante entre VRG et AT où le  $r$  calculé a atteint 0,78. Ce résultat révèle que la taille des institutions bancaires pourrait avoir un rôle important à jouer quant à la stabilité du taux de rendement global.

Jusqu'à présent, les résultats sont décevants puisqu'ils ne confirment pas que la variance du taux de rendement global se stabilise ou même diminue suite à un accroissement des activités bancaires internationales. Or, depuis 1975-76, il ne fait aucun doute que l'internationalisation des activités bancaires canadiennes a connu un essor formidable. Alors, comment expliquer l'inertie des relations entre VRG et E ou VRG et A, puisque les institutions cherchent à maximiser leurs bénéfices et à diminuer le risque en diversifiant leur portefeuille d'actifs?

Si on sépare la période de 1975 à 1984 en deux sous-périodes (1975 à 1979 et 1980 à 1984), la VRG mesurée de 1975 à 1979 devrait être plus élevée que celle

enregistrée de 1980 à 1984, considérant que la part des bénéfiques internationaux aux bénéfiques totaux (E) au cours de cette période a été plus élevée ou autrement dit que la diversification du portefeuille des banques canadiennes étudiées a connu une croissance plus importante de 1980 à 1984. Bien que le ratio E ait augmenté au cours de la deuxième période, la VRG pour chacune des institutions, à l'exception de la Toronto-Dominion, a été plus importante au cours de la deuxième période par rapport à la première (tableau 4.3). Donc, malgré une plus forte diversification des actifs, les institutions canadiennes ont encouru un risque plus grand, ce qui est contraire à la théorie du portefeuille.

Jusqu'à présent, les résultats puisés des données disponibles ne permettent pas d'affirmer que les activités bancaires canadiennes internationales ont réduit le risque global. A cet égard, George E. Phalen (1977) en réponse à N.S. Fieleke (1977) stipulait: "Obviously, if you are covering the world you should be able to take advantage in countries having tremendous growth while others may be at the lower end of the spectrum". (1) Selon Phalen (1977), la diversification des actifs à l'étranger devrait stabiliser

TABLEAU 4.3

Variance du taux de rendement global (VRG), Ratio des bénéfices internationaux après impôts aux bénéfices totaux après impôts (E) pour cinq banques canadiennes, périodes de 1975-79 et 1980-84 (1)

Institutions	1975 a 1979		1980 a 1984		Taux de croissance moyen de E de 1980-84 par rapport 1975-79 ▲ %
	VRG (%)	E (moyenne en %)	VRG (%)	E (moyenne en %)	
Banque de Montréal	0,005	26,0	0,009	30,1	+ 15,8
Banque Royale	0,003	31,1	0,008	33,1	+ 6,4
Banque de Nouvelle-Ecosse	0,002	39,4	0,004	59,8	+ 51,8
Banque de Commerce	0,002	20,8	0,003	35,3	+ 69,7
Banque Toronto	0,003	27,4	0,002	37,2	+ 35,8

(1): Estimations par l'auteur.

Source: Voir l'annexe 1.

les fluctuations du taux de rendement global puisque les prêts consentis à l'étranger sont répartis entre plusieurs pays où le risque élevé des uns est contrebalancé par le faible risque des autres.

En examinant la répartition géographique des actifs à l'étranger pour chaque banque canadienne, on se rend compte que la part des actifs internationaux dans l'actif total entre les différentes zones géographiques mondiales diffère d'une institution à l'autre. Les données sont disponibles pour les années 1982, 1983 et 1984 pour quatre des banques canadiennes, Banque Royale, Banque de Montréal, Banque de Nouvelle-Ecosse et Banque de Commerce (annexe 2). A partir de ces données, la moyenne sur trois années de la part des actifs internationaux dans l'actif total a été calculée pour les zones géographiques pour lesquelles le calcul était possible. Cette moyenne fut calculée par la méthode suivante dont les résultats sont présentés au tableau 4.4

TABLEAU 4.4

Répartition géographique des principaux éléments d'actif en devises étrangères des banques canadiennes, Moyenne pour la période de 1982 à 1984 en pourcentage de l'actif total, au 31 octobre

	Institutions bancaires			
	Banque de Commerce	Banque de Montréal	Banque Royale	Banque de Nouvelle-Ecosse
Zones géographiques				
Europe	7,2 (44,7)	8,6 (38,0)	15,0 (53,7)	15,3 (46,2)
Asie-Pacifique	3,4 (21,1)	6,5 (28,8)	3,6 (12,9)	6,5 (19,6)
Amérique latine - Antilles	5,1 (31,7)	7,1 (31,4)	8,5 (30,5)	10,2 (30,8)
Afrique-Moyen-Orient	0,4 ( 2,5)	0,4 ( 1,8)	0,8 ( 2,9)	1,1 ( 3,3)
	16,1 (100)	22,6 (100)	27,9 (100)	33,1 (100)

( ) : Les chiffres entre parenthèses représentent la part de la zone géographique en pourcentage de l'ensemble des zones géographiques présentées soit: Europe, Asie-Pacifique, Amérique latine-Antilles, Afrique-Moyen-Orient.

Source: Consulter l'annexe 2.

- 1) Pour chacune des institutions bancaires, on a la matrice X suivante:

$$X = [ x_{ij} ] , i= 1, \dots, m \quad m=4, \text{ nombre de zones} \\ (m \times n) \qquad \qquad \qquad \text{géographiques} \\ j= 1, \dots, n \quad n=3, \text{ nombre d'années}$$

où  $x_{ij}$  = [ part des actifs internationaux dans l'actif total en % pour la zone géographique i au cours de l'année j ]

- 2) On construit la matrice Y suivante pour chaque institution bancaire (voir tableau 4.4)

$$Y = [ y_i ] = \begin{matrix} y_1 = \sum_{j=1}^n x_{1j} / n \\ y_2 = \sum_{j=1}^n x_{2j} / n \\ y_3 = \sum_{j=1}^n x_{3j} / n \\ y_4 = \sum_{j=1}^n x_{4j} / n \end{matrix} \quad i = 1, \dots, m \\ (m \times 1)$$

où  $y_i$  = [ la moyenne en % des actifs internationaux dans l'actif total de 1982 à 1983 pour chaque zone géographique i ]

- 
- \* Les zones géographiques étudiées sont: L'Europe, l'Amérique latine - Antilles, l'Asie - Pacifique, l'Afrique- Moyen -Orient.

Parmi les zones , on retrouve la zone Europe, Amérique latine et Antilles, Asie et Pacifique et le Moyen-Orient et l'Afrique pour chaque institution. Pour chacune de ces zones, la moyenne en pourcentage des actifs internationaux total au cours de 1982 à 1984 varie d'une institution à l'autre. Par exemple, pour la zone européenne, la moyenne pour les quatre institutions se situe entre 8.5% et 15.3%, pour la zone de l'Amérique latine et Antilles entre 5.1% et 10.2%, pour la zone Asie et Pacifique entre 3.4% et 6.5% et enfin pour la zone Moyen-Orient et Afrique entre 0.4% et 1.1%.

Ces résultats nous permettent d'envisager que le risque et le rendement du portefeuille international différeront suivant les banques et que les rendements obtenus seront fonction des risques auxquels elles s'exposent .

Notre tâche consiste donc à mesurer le risque du portefeuille international des institutions bancaires, en tenant compte de la répartition géographique de leurs portefeuilles et des risques rattachés à chacun des pays avec lesquels elles transigent, pour finalement élaborer un indicateur de risque international. Grâce à ces indicateurs, il sera possible d'identifier les banques les

plus aventureuses et de prévoir lesquelles afficheront le taux de rendement international le plus élevé . De plus, selon nos attentes, la banque ayant un indicateur de risque international élevé devrait bénéficier d'un taux de rendement international important, tout en étant victime d'une fluctuation plus considérable de ce taux. Néanmoins, pour l'ensemble de ses opérations (internationales et nationales), elle réalisera son objectif premier qui est de diminuer la variance de son taux de rendement global (risque).

Pour mesurer le risque que représentent les zones internationales i des institutions financières, on a eu recours aux données publiées dans le Country Risk League Table (voir l'annexe 3) disponibles pour les années 1979, 1980 et 1982. Les données recueillies sont celles de la moyenne des écarts des taux d'intérêt entre le LIBOR (London Interbank Offered Rate) et le taux d'intérêt demandé par les banques internationales auprès de chaque pays de la communauté internationale. Ces écarts reflètent le risque que chaque pays représente puisque ceux-ci ont été déterminés par l'ensemble des banques actives sur le marché des prêts internationaux. Toutefois, puisque la répartition géographique des prêts entre les banques canadiennes n'est pas uniforme, une moyenne des écarts des taux d'intérêt a dû

être calculée pour toutes les zones  $i$  internationales. Cette moyenne est calculée en regroupant tous les pays de chacune des zones  $i$  internationales pour les années 1979, 1980 et 1982. La méthode utilisée est la suivante:

- 1) Pour chaque zone  $i$  internationale [où  $i = 1$ ) Europe, 2) Amérique latine- Antilles 3) Asie- Pacifique 4) Moyen-Orient- Afrique], on a la matrice  $E$  suivante (voir annexe 2):

$$E = [ e_{kj} ], \quad k=1, \dots, l \quad \text{où } l = \text{nombre de pays inclus dans} \\ (l \times n) \quad \quad \quad \text{la zone géographique}$$

$$j = 1979, \dots, n \quad \text{où } n = 3^{\text{e}} \text{ année soit 1982}$$

ou  $e_{kj} = [ \text{moyenne en \% des écarts de taux d'intérêt} \\ \text{entre le LIBOR et le taux demandé pour} \\ \text{l'année } n ]$

- 2) On construit à partir de la matrice  $E$ , la matrice  $S$ :

$$S = [ s_i ] = [ \sum_{j=1}^n [ \sum_{k=1}^l e_{kj} / l ] / n ], \quad k = 1, \dots, l \\ (m \times 1) \quad \quad \quad j = 1, \dots, n$$

$$i = 1, \dots, m$$

où  $m = \text{nombre de zones géographiques}$

où  $s_i = [ \text{moyenne en \% des écarts des taux d'intérêt} \\ \text{entre le LIBOR et le taux demandé de 1979} \\ \text{à 1982 (excluant 1981) pour chaque zone} \\ \text{géographique } i ]$

Suivant cette formule, on obtient les résultats présentés au tableau 4.5. Ainsi, c'est la zone géographique européenne qui présente le moins de risque pour les institutions bancaires étant donné que la moyenne sur trois ans des écarts d'intérêts de l'ensemble des pays inclus dans cette zone n'a été que de 0.55%. Pour les autres zones, le risque fut plus élevé: les moyennes des écarts d'intérêts pour l'Asie-Pacifique, L'Amérique latine-Antilles et le Moyen-Orient-Afrique furent évaluées à 0.83%, 1.00% et 1.24% respectivement.

A partir des résultats obtenus concernant la répartition géographique du portefeuille international des banques canadiennes (tableau 4.4) et de ceux de la moyenne des écarts d'intérêts pour chaque zone géographique (tableau 4.5), on a établi un indicateur de risque international. Cependant, les données de la moyenne des écarts d'intérêts n'étant disponibles que pour les années 1979, 1980 et 1982, l'hypothèse 1 suivante a dû être posée: On suppose que la moyenne des écarts d'intérêts calculée pour les années 1979, 1980 et 1982 présentée au tableau 4.5, aurait été la même que celle obtenue au cours des années 1982, 1983 et 1984. En posant cette hypothèse, l'indicateur de risque international pour chaque banque canadienne peut être calculé par la pondération suivante:

TABLEAU 4.5

Moyenne des écarts d'intérêts (spread au-dessus du LIBOR)  
des zones géographiques mondiales pour la période de  
1979, 1980 et 1982

Zones géographiques (en ordre du meilleur risque)	1982 %	1980 %	1979 %	Moyenne %
Europe	0,43	0,59	0,64	0,55
Asie- Pacifique	0,65	0,84	1,00	0,83
Amerique latine-Antilles	1,12	0,94	0,93	1,00
Afrique- Moyen-Orient	1,11	1,28	1,32	1,24

Source: Consulter l'annexe 3.

$$r = Y' S$$

$$(1 \times 4) \quad (4 \times 1)$$

où r = indicateur de risque international pour la banque

Y' = [ la matrice transposée de la moyenne en % des actifs internationaux dans l'actif total de 1982 à 1983 pour chaque zone géographique i ]

S = [ la matrice de la moyenne en % des écarts de taux d'intérêt entre le LIBOR et le taux demandé de 1979 à 1982 (excluant 1981) pour chaque zone géographique ]

Les indicateurs de risque international ainsi calculés pour chacune des banques canadiennes sont présentés au tableau 4.6 ( Pour un exemple de calcul d'un indicateur de risque international, on consultera l'annexe 4).

Ainsi, parmi les quatre banques canadiennes présentées au tableau 4.6, c'est la Banque de Commerce qui a présenté le portefeuille international le moins risqué, son indicateur étant de 12.4. La Banque de Montréal, la Banque Royale et la Banque de Nouvelle-Ecosse se succédaient en présentant des indicateurs de 17.7, 20.7 et 25.4 respectivement. Selon nos attentes exprimées précédemment,

TABLEAU 4.6

Indicateurs de risque international pour quatre banques canadiennes, calculés sous HYP 1 (1)

Institutions bancaires (en ordre du meilleur risque international )	Indicateurs de risque international (r)
Banque de Commerce	12,4
Banque de Montréal	17,7
Banque Royale	20,7
Banque de Nouvelle-Ecosse	25,4

(1): L'hypothèse 1 est citée à la page 122.

Source: Consulter les annexes 2 et 3.

la Banque de Nouvelle-Ecosse devrait connaître le taux de rendement international le plus élevé pour la période s'échelonnant de 1982 à 1984, étant donné l'existence d'une relation positive entre le risque et le taux de rendement d'un portefeuille. De plus, la banque dont l'indicateur est élevé (faible) est susceptible d'enregistrer d'une part, une variance du taux de rendement international importante (moins importante) et d'autre part, un taux de rendement global et une variance de ce taux faible (élevé). En effet, les banques canadiennes cherchent à diversifier leur portefeuille d'actifs dans le but: 1) de satisfaire les entreprises multinationales canadiennes et étrangères dans leurs opérations internationales, 2) de compenser les effets d'une baisse de la demande de prêts au Canada sur leurs bénéfices et 3) de stabiliser les fluctuations de leur taux de rendement global.

Toutefois, avant de vérifier si nos attentes se réalisent quant à la variance des taux de rendement et des taux de rendement enregistrés au secteur international ainsi que pour l'ensemble des activités bancaires (internationales et nationales), une deuxième méthode similaire à la première a été utilisée afin d'améliorer la précision des indicateurs de risque international.

La première méthode présentée aux pages précédentes, a exclu la part des actifs internationaux investis aux Etats -Unis par les banques canadiennes par suite de l'absence de données sur les écarts d'intérêts. Or, ces actifs internationaux représentant une part substantielle du portefeuille d'actifs internationaux des banques canadiennes recensées dans ce chapitre, l'application de la première méthode sous-estime ou sur-estime le risque international selon les banques. De même, puisque les données de la moyenne des écarts d'intérêts recueillies dans le Country Risk League Table n'étaient disponibles que pour les années 1979, 1980 et 1982, l'hypothèse 1 a dû être formulée pour calculer les indicateurs de risque international. Par ailleurs, le regroupement des pays effectué pour la formation de quatre zones géographiques (Europe, Amérique latine- Antilles, Asie-Pacifique, Moyen-Orient- Afrique) pouvait contribuer à biaiser la valeur des indicateurs, en ce sens que le risque reflété par un pays en particulier ne pouvait se démarquer de l'ensemble des pays formant une zone géographique.

Pour contourner ces imprécisions, une deuxième méthode a été appliquée en posant l'hypothèse 2 qui

stipule qu'à l'équilibre sur le marché des prêts internationaux, la moyenne des écarts d'intérêts entre le LIBOR et le taux demandé par les institutions bancaires internationales à l'égard des prêts octroyés aux Etats-Unis sera de 0.20%, considérant que ce pays détient la meilleure cote de solvabilité financière auprès de la communauté financière internationale. De plus, pour éviter l'imprécision qui résulte de l'hypothèse 1 ( citée à la page 122), le calcul des indicateurs de risque international sera appliqué seulement pour l'année 1982, pour laquelle nous avons d'une part, la moyenne des écarts d'intérêts exigée sur le marché des prêts internationaux pour une majorité de pays emprunteurs et d'autre part, la répartition géographique des actifs en devises étrangères pour les quatre banques canadiennes . Enfin, pour améliorer la représentation du risque (spread entre le LIBOR et la taux demandé) des pays, on évitera lorsqu'il sera possible de former des zones géographiques pour tenir compte du risque d'un pays en particulier ou au mieux, on limitera le nombre de pays inclus dans chacune des zones géographiques.

Le tableau 4.7 présente les indicateurs de risque international mesurés par la deuxième méthode. Les résultats ont été obtenus à partir des sources d'observations mentionnées aux annexes 5 et 6. Ainsi,

TABLEAU 4.7

Indicateurs de risque international pour quatre banques canadiennes, calculés sous HYP 2 (1)

Institutions bancaires (en ordre du meilleur risque international)	Indicateurs de risque international (r)
Banque de Commerce	13,6
Banque de Montréal	17,1
Banque Royale	21,0
Banque de Nouvelle-Ecosse	24,7

(1): L'hypothèse 2 est citée à la page 128.

Source: Consulter les annexes 5 et 6.

malgré l'inclusion de la part des actifs internationaux investis aux Etats-Unis, les indicateurs mesurés par la deuxième méthode ne sont guère différents de ceux évalués par la première. Bien que la marge des indicateurs de risque ait diminué (13.6 à 24.7 par rapport à 12.4 à 25.4); l'ordre du risque des portefeuilles internationaux des banques canadiennes est demeuré inchangé. La Banque de Commerce, toujours en tête de liste, présente le meilleur risque international, 13,6, alors que la Banque de Nouvelle-Ecosse affiche le risque le plus élevé à 24.7.

Ces deux indicateurs de risque international sont valides dans la mesure où ils permettent de différencier le degré de risque des portefeuilles d'actifs internationaux entre les banques.

On peut maintenant vérifier la réalisation de nos attentes quant à la proposition voulant que la diversification des actifs bancaires à l'échelle internationale diminue le risque global des banques ou autrement dit qu'il y a diminution de la variance du taux de rendement global. Pour vérifier cette proposition, le tableau 4.8 a été construit à partir des données présentées aux annexes 1, 2 et 3.

TABLEAU 4.8

Taux de rendement international, Variance du taux de rendement international, Taux de rendement global, Variance du taux de rendement global de cinq banques à charte canadiennes pour la période de 1980 à 1984.

Institutions bancaires (en ordre de r)	Risque international (1)	Rendement international	Variance du taux de rendement interna.	Rendement global	Variance du taux de rendement global	Part des actifs interna. dans l'actif total (A)
	(r)	(TRI) moyenne en %	(VTRI)	(TRG) moyenne en %	(VTRG)	moyenne en %
Banque de Commerce	12,4	0,56	0,028	0,44	0,003	29,0
Banque de Montréal	17,7	0,50	0,005	0,50	0,009	29,5
Banque Royale	20,7	0,62	0,076	0,55	0,008	35,3
Banque de Nouvelle-Ecosse	25,4	0,70	0,005	0,56	0,004	47,6
Banque Toronto Dominion	n.d.	0,73	0,01	0,73	0,002	37,2

(1): r est calculé selon la première méthode sous l'hypothèse 1.

n.d.: Non disponible, faute de données concernant la répartition géographique des actifs internationaux pour la Banque Toronto-Dominion.

Source: Consulter les annexes 1, 2 et 3.

Le tableau 4.8 expose, pour la période de 1980 à 1984, les indicateurs de risque international ( $r$ ) calculés selon l'hypothèse 1, les taux de rendement internationaux (TRI), les variances des taux de rendement internationaux et globaux (VTRI, VTRG), ainsi que la part des actifs internationaux dans l'actif total (A). On peut en tirer les observations suivantes: il existe une relation positive entre le risque ( $r$ ) des portefeuilles d'actifs internationaux et les taux de rendement (TRI) enregistrés au secteur international. Comme prévu, la Banque de Commerce dont l'indicateur de risque international est le plus bas, a affiché le plus faible rendement international, alors que les rendements des autres institutions évoluaient en parallèle à l'augmentation de  $r$  (exception: Banque de Montréal). Quant à la variance des taux de rendement internationaux (VTRI), aucune conclusion ferme ne peut être avancée. On s'attendait à ce que VTRI augmente suivant une hausse de  $r$  ou TRI, or il n'en est rien. Par contre, au niveau du taux de rendement global (TRG), le tableau indique qu'une augmentation de  $r$  entraînera une augmentation de TRI et de TRG ce qui confirme nos attentes. Enfin, la relation entre VTRG et A étant négative, une diversification plus importante du portefeuille bancaire au niveau international

résulte en une diminution de la variance du taux de rendement global, comme prévu (exception: Banque de Commerce). On remarque toutefois, que le taux de rendement global s'accroît avec une baisse de la variance du taux de rendement global. Cette relation peut sembler paradoxale puisque la théorie du portefeuille suggère qu'une diminution du risque global affecte à la baisse le taux de rendement global. Pour expliquer cette relation, on peut s'imaginer que la baisse de la demande de prêts au Canada ayant été plus importante lors de la récession de 1981-82, a contribué à diminuer le taux de croissance des rendements du secteur intérieur. Au cours de cette même période, les banques canadiennes ont compensé les effets de la récession sur leurs bénéfices en diversifiant davantage leur portefeuille au niveau international, entraînant ainsi une hausse de leur taux de rendement global. Donc, la relation positive entre TRG et VTRG pourrait s'expliquer par une croissance plus importante des bénéfices du secteur international par rapport à celle enregistrée à l'intérieur. En effet, au cours de la récession de 1981-82, toutes les banques canadiennes présentées au tableau 4.9 ont enregistré une croissance positive de leurs bénéfices internationaux (à l'exception de la Banque Royale) alors qu'elles indiquaient une croissance négative de leurs bénéfices au Canada (à l'exception de la Banque Toronto-Dominion).

TABLEAU 4.9

Taux de croissance des bénéfices internationaux  
et nationaux des banques canadiennes pour la  
période de 1981 à 1982.

Institutions	Croissance des bénéfices internationaux après impôts (en %)	Croissance des bénéfices nationaux après impôts (en %)
Banque de Commerce	4,1	- 28,4
Banque de Montréal	12,7	- 37,2
Banque Royale	- 13,8	- 38,2
Banque de Nouvelle-Ecosse	43,7	- 22,0
Banque Toronto-Dominion	5,8	9,4

Source: Consulter l'annexe 1.

Jusqu'à présent, il n'a pas été possible d'établir un lien significatif entre la diversification des actifs et le rendement global des portefeuilles bancaires au cours de la période de 1980 à 1984. Toutefois, comme l'indique le tableau 4.10, le rendement global et la part des actifs internationaux dans les actifs totaux varie en sens inverse lorsqu'ils sont calculés pour l'ensemble des grandes banques canadiennes.

En effet, pour l'ensemble des "big five", le rendement global diminue de 0,65% à 0,54% alors que la part des actifs internationaux dans les actifs totaux augmentait de 31,0% à 38,0% de 1975 à 1984. Cette relation négative serait donc conforme à la théorie suggérant que la diversification des actifs résulte en une diminution du risque et du rendement du portefeuille bancaire.

Ainsi, à partir des données présentées au tableau 4.10, on a estimé le modèle ci-dessous par la méthode des moindres carrés ordinaires, afin de vérifier si, effectivement, il existe un lien entre le rendement global (TXR), la part des actifs internationaux dans les actifs totaux (A) et l'actif total (ATOT) pour l'ensemble des grandes banques canadiennes au cours de la période de 1975 à 1984. Les résultats sont les suivants:

TABLEAU 4.10

Rendement global, part de l'actif international dans l'actif total moyen et actif total moyen pour l'ensemble des banques canadiennes, période de 1975 à 1984. \*

Année	Rendement global	Part de l'actif international dans l'actif total moyen		Actif total moyen
	TXR en %	A	en %	ATOT en milliards de \$
1975	0,65	31,0		90,5
1976	0,59	29,1		102,7
1977	0,55	29,6		122,8
1978	0,63	31,5		143,5
1979	0,61	32,1		176,7
1980	0,56	33,3		216,5
1981	0,62	33,0		272,2
1982	0,46	35,4		317,6
1983	0,55	36,0		316,2
1984	0,51	38,0		322,5

\* : L'ensemble des banques canadiennes comprend: Banque de Nouvelle-Ecosse, Banque Royale, Banque de Montréal, Banque de Commerce, Banque Toronto-Dominion.

Source: Annexe 1; Rapports annuels des banques.

$$\text{TXR}_t = C + B_1 A_t + B_2 \text{ATOT}_t + u_t \quad \text{où } t = 1 \dots n$$

où  $\text{TXR}_t$  = [ taux de rendement global en % au temps t ]

$A_t$  = [ part des actifs internationaux dans les actifs totaux en %, au temps t ]

$\text{ATOT}_t$  = [ actif total en milliards de dollars, au temps t ]

$\begin{aligned} \text{TXR} &= 0,40 + 0,009A - 0,002\text{ATOT} \\ &\quad (0,789) \quad (0,490) \quad (-1,229) \end{aligned}$	$\bar{R}^2 = 0,48$
---	--------------------

Les coefficients estimés n'étant pas significatifs, aucune conclusion ferme ne peut être avancée, même si à priori, le rendement global semble diminuer à la suite d'une plus forte diversification.

A la lumière des résultats présentés au cours de ce chapitre, on peut avancer:

- que les indicateurs de risque international peuvent prévoir l'ordre dans laquelle se présenteront les différentes institutions en ce qui a trait au rendement enregistré dans le secteur international.

- qu'il existe une relation positive entre le rendement du portefeuille international des banques et le risque attaché à ce dernier.

- A priori, il semble exister pour l'ensemble des grandes banques canadiennes, une relation négative entre la part des actifs internationaux dans l'actif total et la variance du taux de rendement global, mais les résultats ne sont pas significatifs.

- que la relation positive entre le taux de rendement global et la variance de ce dernier au cours de 1980 à 1984 pourrait s'expliquer par une croissance plus importante des bénéfices internationaux que des bénéfices intérieurs lors de la récession de 1981-82.

---

CONCLUSION

Pour les banques canadiennes, le début des années soixante présente un tournant dans l'histoire de l'activité bancaire canadienne internationale, où la forte expansion à l'étranger a résulté en un accroissement sans précédent des bénéfices internationaux après 1976.

L'internationalisation des banques canadiennes a visé à prendre une part plus importante du marché international à des fins d'expansion, à éponger les effets néfastes sur les bénéfices de la baisse de la demande de prêts au Canada et enfin, à maximiser leurs profits en minimisant le risque global des portefeuilles.

Au terme des résultats présentés dans ce mémoire plusieurs tendances se dessinent. D'une part, grâce à de nombreux indicateurs de risque international, on a pu vérifier que le rendement du portefeuille bancaire évoluait en fonction du risque de ce dernier. Effectivement, pour les grandes banques canadiennes, il se confirme que les différents degrés de risque mesurés pour les portefeuilles internationaux indique dans quel sens évoluera le rendement international. Plus l'indicateur de risque international d'une institution est élevé, plus son rendement international sera élevé et vice-versa. D'autre part, la

diversification du portefeuille bancaire, mesurée par le ratio des actifs internationaux à l'actif total, a permis aux banques canadiennes de bénéficier d'une diminution de la variance de leur taux de rendement global. Toutefois, ces conclusions sont encore basées sur des données limitées.

Il appert enfin, que les banques canadiennes peuvent se prémunir d'une baisse anticipée de leur rendement en investissant davantage sur les marchés internationaux.

---

ANNEXE 1

## ANNEXE 1.1

Taux de rendement, bénéfices internationaux après impôts, bénéfices totaux après impôts, actif total moyen pour la Banque de Nouvelle-Ecosse, période de 1975 à 1984.

Années	Taux de rendement (1)	Bénéfices internationaux après impôts(2)	Bénéfices totaux après impôts(3)	Bénéfices internationaux en % des bénéfices totaux(4)	Actif total moyen (5)
	en % (1)	millions\$ (2)	millions\$ (3)	en % (4)	milliards\$ (5)
1975	0,74	44,0	111,7	39,4	15,1
1976	0,69	41,1	116,9	35,2	16,9
1977	0,62	52,4	131,5	39,8	21,9
1978	0,66	57,0	153,9	37,0	23,3
1979	0,67	90,0	197,7	45,5	29,6
1980	0,61	142,0	234,6	60,5	38,4
1981	0,54	126,0	244,3	51,6	45,3
1982	0,51	181,0	272,6	66,4	53,0
1983	0,64	196,0	347,7	56,4	54,0
1984	0,48	174,0	272,0	63,9	56,4
	$\bar{X} = 0,62$ $\sigma^2 = 0,006$			$\bar{X} = 49,6$	$\bar{X} = 35,4$

(1): Le taux de rendement est calculé comme suit:

$$\frac{\text{Bénéfices après impôts}}{\text{Actif total moyen}} \times 100$$

(2): Ces bénéfices sont après impôts et la participation minoritaire.

(3): Ils incluent les bénéfices internationaux après impôts ainsi que les bénéfices intérieurs après impôts.

(4): Colonne (2)/(3) en %.

(5): Moyenne des actifs totaux au cours des quatre trimestres d'une année.

Note: Les données présentées dans ce tableau sont sujettes à des changements négligeables d'un rapport annuel à l'autre étant donné qu'une part des actifs en devises étrangères est convertie en dollars canadien au cours en vigueur à la fin de l'exercice financier.

Source: Rapports annuels de 1975 à 1984.

## ANNEXE 1.2

Taux de rendement, bénéfiques internationaux après impôts, bénéfiques totaux après impôts, actif total moyen pour la Banque Royale, période de 1975 à 1984.

Années	Taux de rendement (1)	Bénéfiques internationaux après impôts(2)	Bénéfiques totaux après impôts(3)	Bénéfiques internationaux en % des bénéfiques totaux(4)	Actif total moyen (5)
	en % (1)	millions\$ (2)	millions\$ (3)	en % (4)	milliards\$ (5)
1975	0,65	46,0	153,0	30,0	23,4
1976	0,59	43,0	157,4	27,3	26,7
1977	0,53	55,0	168,8	32,6	31,8
1978	0,70	74,2	233,9	31,7	37,5
1979	0,63	92,4	270,7	34,1	46,8
1980	0,62	145,4	327,4	44,4	57,5
1981	0,65	177,0	492,5	35,9	73,5
1982	0,40	152,6	357,6	42,7	88,5
1983	0,55	106,0	480,0	22,1	86,7
1984	0,52	91,0	450,0	20,2	86,7
	$\bar{X} = 0,58$ $\sigma^2 = 0,007$			$\bar{X} = 32,1$	$\bar{X} = 55,9$

(1): Le taux de rendement est calculé comme suit:

$$\frac{\text{Bénéfices après impôts}}{\text{Actif total moyen}} \times 100$$

(2): Ces bénéfiques sont après impôts et la participation minoritaire.

(3): Ils incluent les bénéfiques internationaux après impôts ainsi que les bénéfiques intérieurs après impôts.

(4): Colonne (2)/(3) en %.

(5): Moyenne des actifs totaux au cours des quatre trimestres d'une année.

Note: Les données présentées dans ce tableau sont sujettes à des changements négligeables d'un rapport annuel à l'autre étant donné qu'une part des actifs en devises étrangères est convertie en dollars canadien au cours en vigueur à la fin de l'exercice financier.

Source: Rapports annuels de 1975 à 1984.

## ANNEXE 1.3

Taux de rendement, bénéfices internationaux après impôts, bénéfices totaux après impôts, actif total moyen pour la Banque de Montréal, période de 1975 à 1984.

Années	Taux de rendement (1)	Bénéfices internationaux après impôts(2)	Bénéfices totaux après impôts(3)	Bénéfices internationaux en % des bénéfices totaux(4)	Actif total moyen (5)
	en % (1)	millions\$ (2)	millions\$ (3)	en % (4)	milliards\$ (5)
1975	0,56	24,9	102,1	24,4	18,2
1976	0,49	26,1	95,9	27,2	19,6
1977	0,54	34,9	122,0	28,6	22,6
1978	0,69	51,0	193,5	26,4	28,0
1979	0,64	52,4	222,1	23,6	34,3
1980	0,60	55,0	247,1	22,3	41,5
1981	0,64	71,0	352,9	20,1	55,0
1982	0,41	80,0	257,0	31,1	62,8
1983	0,44	94,0	282,6	33,3	63,7
1984	0,42	123,0	283,0	43,5	66,7
	$\bar{X} = 0,54$ $\sigma^2 = 0,009$			$\bar{X} = 28,1$	$\bar{X} = 41,2$

- (1): Le taux de rendement est calculé comme suit:  

$$\frac{\text{Bénéfices après impôts}}{\text{Actif total moyen}} \times 100$$
- (2): Ces bénéfices sont après impôts et la participation minoritaire.
- (3): Ils incluent les bénéfices internationaux après impôts ainsi que les bénéfices intérieurs après impôts.
- (4): Colonne (2)/(3) en %.
- (5): Moyenne des actifs totaux au cours des quatre trimestres d'une année.

Note: Les données présentées dans ce tableau sont sujettes à des changements négligeables d'un rapport annuel à l'autre étant donné qu'une part des actifs en devises étrangères est convertie en dollars canadien au cours en vigueur à la fin de l'exercice financier.

Source: Rapports annuels de 1975 à 1984.

## ANNEXE 1.4

Taux de rendement, bénéfices internationaux après impôts, bénéfices totaux après impôts, actif total moyen pour la Banque de Commerce, période de 1975 à 1984.

Années	Taux de rendement (1)	Bénéfices internationaux après impôts(2)	Bénéfices totaux après impôts(3)	Bénéfices internationaux en % des bénéfices totaux(4)	Actif total moyen (5)
	en % (1)	millions\$ (2)	millions\$ (3)	en % (4)	milliards\$ (5)
1975	0,64	21,0	133,9	15,7	20,8
1976	0,60	27,0	145,9	18,5	24,3
1977	0,52	34,0	150,6	22,6	29,0
1978	0,56	41,0	193,5	21,2	34,6
1979	0,51	54,5	209,7	26,0	41,2
1980	0,40	90,1	198,4	45,4	49,6
1981	0,54	122,9	320,1	38,4	59,8
1982	0,41	128,0	280,8	45,6	68,3
1983	0,46	70,8	314,9	22,5	68,1
1984	0,41	69,0	282,0	24,5	68,3
	$\bar{X} = 0,51$ $\sigma^2 = 0,006$			$\bar{X} = 28,0$	$\bar{X} = 46,4$

(1): Le taux de rendement est calculé comme suit:

$$\frac{\text{Bénéfices après impôts}}{\text{Actif total moyen}} \times 100$$

(2): Ces bénéfices sont après impôts et la participation minoritaire.

(3): Ils incluent les bénéfices internationaux après impôts ainsi que les bénéfices intérieurs après impôts.

(4): Colonne (2)/(3) en %.

(5): Moyenne des actifs totaux au cours des quatre trimestres d'une année.

Note: Les données présentées dans ce tableau sont sujettes à des changements négligeables d'un rapport annuel à l'autre étant donné qu'une part des actifs en devises étrangères est convertie en dollars canadien au cours en vigueur à la fin de l'exercice financier.

Source: Rapports annuels de 1975 à 1984.

## ANNEXE 1.5

Taux de rendement, bénéfices internationaux après impôts, bénéfices totaux après impôts, actif total moyen pour la Banque Toronto-Dominion, période de 1975 à 1984.

Années	Taux de rendement (1)	Bénéfices internationaux après impôts(2)	Bénéfices totaux après impôts(3)	Bénéfices internationaux en % des bénéfices totaux(4)	Actif total moyen (5)
	en % (1)	millions\$ (2)	millions\$ (3)	en % (4)	milliards\$ (5)
1975	0,70*	23,2*	90,6*	25,6	13,0
1976	0,61*	23,2*	92,2*	25,2	15,2
1977	0,57*	26,9*	100,0*	26,9	17,5
1978	0,68	35,4	136,2	26,0	20,1
1979	0,69	57,1	172,1	33,2	24,8
1980	0,71	77,1	208,3	37,0	29,5
1981	0,74	126,6	285,3	44,4	38,6
1982	0,68	134,0	307,6	43,6	45,0
1983	0,74	93,3	325,2	28,7	43,7
1984	0,80	114,6	355,8	32,2	44,5
	$\bar{X} = 0,69$ $\sigma^2 = 0,004$			$\bar{X} = 32,3$	$\bar{X} = 29,2$

(1): Le taux de rendement est calculé comme suit:

$$\frac{\text{Bénéfices après impôts}}{\text{Actif total moyen}} \times 100$$

(2): Ces bénéfices sont après impôts et la participation minoritaire.

(3): Ils incluent les bénéfices internationaux après impôts ainsi que les bénéfices intérieurs après impôts.

(4): Colonne (2)/(3) en %.

(5): Moyenne des actifs totaux au cours des quatre trimestres d'une année.

Note: Les données présentées dans ce tableau sont sujettes à des changements négligeables d'un rapport annuel à l'autre étant donné qu'une part des actifs en devises étrangères est convertie en dollars canadien au cours en vigueur à la fin de l'exercice financier.

Source: Rapports annuels de 1975 à 1984

ANNEXE 2

## ANNEXE 2.1

Répartition géographique des principaux éléments d'actif en  
toutes devises, au 31 octobre (1)

Banque de Commerce				
Pays et zones géographiques mondiales	1982	1983	1984	Moyenne pour la période en % de l'actif total au 31 oct.(4)
	en % de l'actif total au 31 oct.			
	(1)	(2)	(3)	
Canada	70,6	70,2	68,4	69,7
Etats-Unis	10,8	9,8	11,7	10,8
Royaume-Uni	2,3	2,1	2,0	2,1
France	0,7	0,9	0,9	0,8
Europe	7,1	7,6	7,0	7,2
Mexique	1,4	1,4	1,5	1,4
Brésil	1,4	1,4	1,6	1,5
Amérique latine-Antilles	5,0	5,0	5,4	5,1
Asie-Pacifique	2,8	3,4	4,0	3,4
Moyen-Orient	0,1	0,2	0,2	0,2
Afrique	0,3	0,2	0,2	0,2
Moyen-Orient- Afrique	0,4	0,4	0,4	0,4
Banque de Nouvelle-Ecosse				
Canada	55,6e	n.d.	n.d.	—
Etats-Unis	13,5	12,9	16,4*	14,3
Royaume-Uni	4,1	4,0	4,5*	4,2
France	2,9	3,5	3,1*	3,2
Europe	14,6	15,7	15,6*	15,3
Mexique	1,6	1,7	2,0*	1,8
Brésil	1,3	1,3	1,7*	1,4
Amérique latine-Antilles	9,6	9,9	11,2*	10,2
Asie-Pacifique	5,9	6,0	7,7*	6,5
Moyen-Orient	n.d.	n.d.	n.d.	—
Afrique	n.d.	n.d.	n.d.	—
Moyen-Orient- Afrique	1,1	1,3	1,0*	1,1

e : estimé par l'auteur.

n.d. : données non disponibles.

\* : en % de l'actif productif total

(1) : il est possible que la somme des pourcentages ne totalise pas 100, faute d'omissions dans les rapports annuels.

Source: Rapports annuels des banques de 1982 à 1984.

## ANNEXE 2.2

Répartition géographique des principaux éléments d'actif en  
toutes devises, au 31 octobre (1)

Banque de Montréal				
Pays et zones géographiques mondiales	1982	1983	1984	Moyenne pour la période en % de l'actif total au 31 oct.(4)
	en % de l'actif total au 31 oct.			
	(1)	(2)	(3)	
Canada	70,1	66,7	54,2	63,7
Etats-Unis	9,3	10,6	21,3	13,7
Royaume-Uni	n.d.	n.d.	n.d.	—
France	n.d.	n.d.	n.d.	—
Europe	8,2	8,3	9,4	8,6
Mexique	n.d.	n.d.	n.d.	—
Brésil	n.d.	n.d.	n.d.	—
Amérique latine-Antilles	7,2	7,2	6,8	7,1
Asie-Pacifique	4,7	6,8	8,1	6,5
Moyen-Orient	n.d.	n.d.	n.d.	—
Afrique	n.d.	n.d.	n.d.	—
Moyen-Orient- Afrique	0,5	0,4	0,2	0,4
Banque Royale (2)				
Canada	64,0	62,7	n.d.	63,4*
Etats-Unis	7,6	7,6	5,1	6,8
Royaume-Uni	5,2	5,1	n.d.	5,2*
France	1,6	2,0	n.d.	1,8*
Europe	14,9	15,1	n.d.	15,0*
Mexique	1,6	1,7	n.d.	1,65*
Brésil	1,2	1,4	n.d.	1,3*
Amérique latine-Antilles	8,8	9,5	7,3	8,5
Asie-Pacifique	4,0	4,2	2,7	3,6
Moyen-Orient	n.d.	n.d.	n.d.	—
Afrique	n.d.	n.d.	n.d.	—
Moyen-Orient- Afrique	0,7	0,9	n.d.	0,8*

n.d. : données non disponibles.

\* : moyenne évaluée sur deux ans.

(1) : il est possible que la somme des pourcentages ne totalise pas 100, faute d'omissions dans les rapports annuels.

(2) : Les données pour la Banque Royale sont en pourcentage de l'actif productif total.

Source: Rapports annuels des banques de 1982 à 1984.

ANNEXE 3

Ecarts des taux d'intérêts (spread au-dessus du LIBOR) en pourcentage ventilés par pays et zones géographiques mondiales de 1979 à 1982 (excluant 1981)

EUROPE	1982 (1)	1980 (2)	1979 (3)	Moyenne sur trois ans (4)
Royaume-Uni	0,31	0,50	0,50	
France	0,38	0,45	0,48	
Autriche	0,38	—	—	
Suède	0,44	0,48	—	
Grèce	0,47	0,53	0,57	
Finlande	0,33	0,63	0,63	
Norvege	0,54	0,57	—	
Danemark	0,47	0,57	0,60	
Irlande	0,43	0,56	0,63	
Portugal	0,55	0,88	0,87	
Belgique	0,45	0,44	—	
Espagne	0,54	0,78	0,81	
Italie	0,56	0,64	0,67	
Islande	0,64	0,66	0,67	
Moyenne pour l'Europe	0,43	0,59	0,64	$\bar{X} = 0,55\%$

AMERIQUE LATINE ET ANTILLES	1982 (1)	1980 (2)	1979 (3)	Moyenne sur trois ans (4)
Barbade	0,69	—	—	
Colombie	0,66	0,84	0,74	
Mexique	0,62	0,76	0,81	
Chili	0,79	0,87	0,92	
Argentine	0,80	0,77	0,80	
Equateur	0,70	0,94	0,94	
Cuba	1,13	1,07	1,07	
Pérou	1,05	1,40	1,75	
Trinidad-Tobago	0,75	0,75	—	
Bahamas	1,13	—	—	
Panama	1,25	0,88	0,88	
Honduras	1,39	1,07	1,11	
Vénézuela	0,57	0,67	0,78	
Brésil	2,05	0,90	1,00	
Bolivie	2,22	1,38	1,38	
Jamaïque	2,12	0,86	—	
Uruguay	0,93	0,98	0,88	
Moyenne	1,12	0,94	0,93	$\bar{X} = 1,00\%$

AFRIQUE - MOYEN-ORIENT	1982 (1)	1980 (2)	1979 (3)	Moyenne sur trois ans (4)
Tunisie	0,50	0,83	0,90	
Algérie	0,56	1,13	1,18	
Libye	0,50	—	—	
Kenya	1,08	1,03	1,00	
Niger	1,25	1,92	2,13	
Afrique du Sud	0,76	1,35	1,38	
Côte d'Ivoire	1,42	1,64	1,63	
Sénégal	2,00	—	—	
Zimbabwe	1,34	—	—	
Congo	1,13	—	—	
Angola	1,74	—	—	
Zambie	1,30	—	—	
Nigéria	0,88	1,03	1,03	
Moyenne	1,11	1,28	1,32	$\bar{X} = 1,24\%$

ASIE ET PACIFIQUE	1982 (1)	1980 (2)	1979 (3)	Moyenne sur trois ans (4)
Australie	0,47	0,61	0,61	
Malaisie	0,39	0,56	0,56	
Nouvelle-Zélande	0,32	0,38	—	
Indonésie	0,51	0,68	—	
Nouvelle-Guinée	0,58	0,75	—	
Inde	0,53	0,57	—	
Taiwan	0,57	0,70	0,86	
Thaïlande	0,59	0,73	—	
Corée du sud	0,64	0,72	0,72	
Chine	0,93	0,50	0,50	
Philippines	0,89	0,90	0,83	
Pakistan	0,88	2,00	2,15	
Turquie	1,13	1,75	1,74	
Moyenne	0,65	0,84	1,00	$\bar{X} = 0,83\%$

Note: Moyennes estimées par l'auteur.

Source: The Country Risk League Table, Euromoney, Octobre 1979, Février 1980, Février 1982.

ANNEXE 4Exemple de calcul d'un indicateur de risque international,  
Hypothèse 1Banque de Commerce

$$\text{soit les matrices Y et S : } Y = \begin{bmatrix} 7.2 \\ 3.4 \\ 5.1 \\ 0.4 \end{bmatrix} \quad S = \begin{bmatrix} 0.55 \\ 0.83 \\ 1.00 \\ 1.24 \end{bmatrix}$$

(4 x 1)                      (4 x 1)

l'indicateur de risque international (r):

$$r = Y S = \begin{bmatrix} 7.2 & 3.4 & 5.1 & 0.4 \end{bmatrix} \quad \begin{bmatrix} 0.55 \\ 0.83 \\ 1.00 \\ 1.24 \end{bmatrix}$$

(1 x 4)                      (4 x 1)

$r = 12.4$
------------

Ce calcul est effectué pour les autres banques pour lesquelles nous avons les matrices Y. Le tableau 4.3 nous donne les indicateurs de risque international calculés pour quatre banques canadiennes : Banque de Commerce, Banque de Nouvelle-Ecosse, Banque de Montréal et Banque Royale.

ANNEXE 5

Écart des taux d'intérêts (spread au-dessus du LIBOR)  
en pourcentage ventilés par pays et zones géographiques  
mondiales, pour 1982

AFRIQUE	1982
Kenya	1,08
Niger	1,25
Afrique du sud	0,76
Côte d'Ivoire	1,42
Sénégal	2,00
Zimbabwe	1,30
Congo	1,13
Angola	1,74
Zambie	1,30
Nigéria	0,88
Moyenne	1,29

MOYEN-ORIENT	1982
Tunisie	0,50
Algérie	0,56
Libye	0,50
Moyenne	0,52

AMERIQUE CENTRALE	1982
Panama	1,25
Mexique	0,62
Honduras	1,39
Moyenne	1,09

AMERIQUE DU SUD	1982
Colombie	0,66
Chili	0,79
Argentine	0,80
Pérou	1,05
Vénézuela	0,57
Brésil	2,05
Bolivie	2,22
Uruguay	0,93
Equateur	0,70
Moyenne	1,09

ANTILLES	1982
Barbade	0,69
Cuba	1,13
Trinidad-Tobago	0,75
Bahamas	1,13
Jamaïque	2,12
Moyenne	1,16

ASIE	1982
Inde	0,53
Indonésie	0,51
Philippines	0,89
Chine	0,93
Pakistan	0,88
Turquie	1,13
Corée du sud	0,64
Thaïlande	0,59
Malaisie	0,39
Taïwan	0,57
Moyenne	0,71

PACIFIQUE	1982
Australie	0,47
Nouvelle-Zélande	0,32
Nouvelle-Guinée	0,58
Moyenne	0,46

AUTRES PAYS DE L'EUROPE (excluant la France et le Royaume-Uni)	1982
Autriche	0,38
Suède	0,44
Grèce	0,47
Finlande	0,33
Norvège	0,54
Danemark	0,47
Irlande	0,43
Portugal	0,55
Belgique	0,45
Espagne	0,54
Italie	0,56
Irlande	0,64
Moyenne	0,48

AUTRES PAYS DE L'AMERIQUE LATINE/ANTILLES (excluant le Mexique et le Brésil)	1982
Moyenne	1,08

Source: The Country Risk League Table, Euromoney, Février 1982.

ANNEXE 6

## ANNEXE 6.1

Indicateurs de risque international pour les banques à charte  
canadiennes, en 1982, hypothèse 2

Banque de Montréal				
Pays et zones géographiques mondiales	% actifs interna. à l'actif total (1)	écarts des taux d'intérêt p/r au LIBOR (2)	indicateurs de risque par pays ou zones (1x2=3)	indicateurs de risque interna. (4)
Canada	70,1	----	----	
Etats-Unis	9,3	0,20h	1,86	
Royaume-Uni	0,0	0,31	0,00	
France	0,0	0,38	0,00	
Europe	8,2	0,43*	3,53	
Mexique	0,0	0,62	0,00	
Brésil	0,0	2,05	0,00	
Amérique latine/Antilles	7,2	1,12	8,06	
Asie/Pacifique	4,7	0,65*	3,06	
Moyen-Orient	0,0	0,52*	0,00	
Afrique	0,0	1,29*	0,00	
Moyen-Orient/Afrique	0,05	1,11*	0,56	17,1
	100			

1: l'indicateur de risque international se calcule par la formule suivante:  $\sum_{i=1}^n a_i A_i / n$

où  $i = 1 \dots n$

n = nombre de pays ou de zones géographiques pour lesquelles nous avons le pourcentage des actifs internationaux à l'actif total.

e: estimé par l'auteur

\*: moyenne des écarts de taux d'intérêts pour l'ensemble des pays de la zone géographique en 1982.

h: sous l'hypothèse 2

Source: Rapports annuels des banques canadiennes en 1982, Country Risk League Table, Euromoney, Février 1982.

## ANNEXE 6.2

Indicateurs de risque international pour les banques à charte  
canadiennes, en 1982, hypothèse 2

Banque Royale				
Pays et zones géographiques mondiales	% actifs interna. à l'actif total (1)	écarts des taux d'intérêt p/r au LIBOR (2)	indicateurs de risque par pays ou zones (1x2=3)	indicateurs de risque interna. (4)
Canada	64,0			
Etats-Unis	7,6	0,20h	1,52	
Royaume-Uni	5,2	0,31	1,61	
France	1,6	0,38	0,61	
Europe	8,1	0,48*	3,89	
Mexique	1,6	0,62	0,99	
Brésil	1,2	2,05	2,50	
Amérique latine/Antilles	6,0	1,08*	6,50	
Asie/Pacifique	4,0	0,65	2,60	
Moyen-Orient	0,0	0,52*	0,00	
Afrique	0,0	1,29*	0,00	
Moyen-Orient/Afrique	0,7	1,11*	0,78	21,0
	100			

1: l'indicateur de risque international se calcule par la formule suivante:  $\sum_{i=1}^n a_i A_i / n$

où  $i = 1 \dots n$

n = nombre de pays ou de zones géographiques pour lesquelles nous avons le pourcentage des actifs internationaux à l'actif total.

e: estimé par l'auteur

\*: moyenne des écarts de taux d'intérêts pour l'ensemble des pays de la zone géographique en 1982.

h: sous l'hypothèse 2

Source: Rapports annuels des banques canadiennes en 1982, Country Risk League Table, Euromoney, Février 1982.

## ANNEXE 6.3

Indicateurs de risque international pour les banques à charte  
canadiennes, en 1982, hypothèse 2

Banque de Nouvelle-Ecosse				
Pays et zones géographiques mondiales	% actifs interna. à l'actif total (1)	écarts des taux d'intérêt p/r au LIBOR (2)	indicateurs de risque par pays ou zones (1x2=3)	indicateurs de risque interna. (4)
Canada	55,3e			
Etats-Unis	13,5	0,20h	2,70	
Royaume-Uni	4,1	0,31	1,27	
France	2,9	0,38	1,10	
Europe	7,6	0,48*	3,65	
Mexique	1,6	0,62	0,99	
Brésil	1,3	2,05	2,67	
Amérique latine/Antilles	6,7	1,08*	7,24	
Asie/Pacifique	5,9	0,65	3,84	
Moyen-Orient	0,0	0,52*	0,00	
Afrique	0,0	1,29*	0,00	
Moyen-Orient/Afrique	1,1	1,11*	1,22	24,7
	100			

1: l'indicateur de risque international se calcule par la formule suivante:  $\sum_{i=1} a_i A_i / n$

où  $i = 1 \dots n$

n = nombre de pays ou de zones géographiques pour lesquelles nous avons le pourcentage des actifs internationaux à l'actif total.

e: estimé par l'auteur

\*: moyenne des écarts de taux d'intérêts pour l'ensemble des pays de la zone géographique en 1982.

h: sous l'hypothèse 2

Source: Rapports annuels des banques canadiennes en 1982, Country Risk League Table, Euromoney, Février 1982.

## ANNEXE 6.4

Indicateurs de risque international pour les banques à charte  
canadiennes, en 1982, hypothèse 2

Banque de Commerce				
Pays et zones géographiques mondiales	% actifs interna. à l'actif total (1)	écarts des taux d'intérêt p/r au LIBOR (2)	indicateurs de risque par pays ou zones (1x2=3)	indicateurs de risque interna. (4)
Canada	73,9e			
Etats-Unis	10,8	0,20h	2,20	
Royaume-Uni	2,3	0,31	0,71	
France	0,7	0,38	0,27	
Europe	4,1	0,48*	1,97	
Mexique	1,4	0,62	0,87	
Brésil	1,4	2,05	2,90	
Amérique latine/Antilles	2,2	1,08*	2,38	
Asie/Pacifique	2,8	0,65	1,82	
Moyen-Orient	0,1	0,52*	0,05	
Afrique	0,3	1,29*	0,39	
Moyen-Orient/Afrique	0,0	1,11*	0,00	13,6
	100			

1: l'indicateur de risque international se calcule par la formule suivante:  $\sum_{i=1}^n a_i A_i / n$

où  $i = 1 \dots n$

n = nombre de pays ou de zones géographiques pour lesquelles nous avons le pourcentage des actifs internationaux à l'actif total.

e: estimé par l'auteur

\*: moyenne des écarts de taux d'intérêts pour l'ensemble des pays de la zone géographique en 1982.

h: sous l'hypothèse 2

Source: Rapports annuels des banques canadiennes en 1982, Country Risk League Table, Euromoney, Février 1982.

BIBLIOGRAPHIE

- Aliber, Robert Z. "International Banking: A survey", Journal of money, Credit and Banking, vol.16, no.4, Novembre 1984, partie 2.
- . "International Banking: Growth and Regulation", Columbia Journal of world business, Hiver, 1975, pp.11-13.
- Anderson, Tim. "The year of the rescheduling", Euromoney, Août, 1982, pp.21-23.
- Association Bancaire Canadienne. A new decade in banking, Toronto, septembre 1980, 153 p.
- Banque Impériale de Commerce du Canada, Rapports annuels de 1975 à 1984.
- Banque de Montréal, Rapports annuels de 1975 à 1984.
- Banque Nationale du Canada, Rapports annuels de 1975 à 1984.
- Banque de Nouvelle-Ecosse, Rapports annuels de 1975 à 1984.
- Banque Royale, Rapports annuels de 1975 à 1984.
- Banque Toronto-Dominion, Rapports annuels de 1975 à 1984.
- Benson, John N. "Les sièges sociaux des banques à charte du Canada", Le Banquier, 9e année, no.1, 1982, pp.18-24.
- Bond, D.E. et Shearer, R.A.. The Economics of the canadian financial system: Theory, policy and institutions, Prentice-Hall of Canada Ltd, Canada, 1972, 633 p.
- Boreham, Gordon F. "Evolution du système bancaire canadien (2e partie)", Le Banquier, 11e année, no.3, Juin 1984, pp.5-12.
- BRI, "Structure par nationalité du marché bancaire international et rôle des opérations interbancaires", BRI, Bâle, mai 1985, pp.1-14.
- Clendenning, E. Wayne. Le marché des eurodevises et l'activité internationale des banques canadiennes, Conseil Economique du Canada, Ottawa, 1976, 148 p.
- Country Risk League Table. Euromoney, Octobre 1979, Février 1980, Février 1982.

- Donaldson, T.H. International lending by commercial banks, The McMillan Press Ltd., London, 1979, 187 p.
- Fieleke, Norman S. "The growth of U.S. banking abroad: An analytical Survey", dans Key issues in international banking, Conference series, no.18, Boston: Federal Reserve Bank of Boston, pp.9-40, octobre 1979.
- Freedman, C. "The foreign currency business of the Canadian banks: A econometric study", Banque du Canada, Rapport de recherche #10, 1975.
- Galbraith, J.A. Canadian Banking, Toronto, The Ryerson Press, 1970.
- Gill, Louis. Economie mondiale et impérialisme, Boréal Express, Montréal, 1983, 415 p.
- Goodman, Stephen. "How the big U.S. banks really evaluate sovereign risks", Euromoney, Février 1977, pp.105-110.
- Grosse, R., et J. Stack. "Noneconomic risk evaluation in multinational banks", Management International review, Journal of International Business, vol.24, 1984, pp.41-59.
- Grubel, Herbert G. "A theory of multinational banking", Banca Nazionale del Lavoro Quaterly Review 123, Décembre 1977, pp.349-363.
- Kitchell, S.M. "Les banques canadiennes sur les marchés internationaux", Le Banquier, Juin 1981, pp.38-45.
- Labrecque, Gilles. Monnaie, crédit et banque au Canada: une introduction, Presse de l'Université Laval, 1980, 396 p.
- Maisel, Sherman J. Risk and capital adequacy in commercial banks, The University of Chicago Press, USA, 1981, 436 p.
- Marois, Bernard. L'internationalisation des banques, Economica, Paris, 1979, 153 p.
- Mc Intosh, Robert. "Les banques commerciales et la politique internationale", Le Banquier, 8e année, no.2, 1981.
- Métais, Joël. "The multinationalization of the large commercial banks: An industrial economics approach", Revue Economique, mai 1979, pp. 487-517.

- Mintz, Jack M. L'évaluation des taux de rendement des banques canadiennes, Conseil Economique du Canada, Ottawa, 1979, 153 p.
- Moreau, François. Le capital financier québécois, Collection "Recherche et documents", Canada, 1981, 155 p.
- Nagy, Pancras. The international business of canadian banks, Center for International Business Studies, H.E.C., Montréal, 1983, 210 p.
- . "The use of country risk in decision making by banks", Richard Ensor (editor): Assessing country risk, Euromoney Publications, Ltd., juillet 1981, pp. 103-110.
- . Country risk: How to assess, quantify and monitor it, Euromoney Publications, 1979, 111 p.
- Neave, Edwin H. Canada's financial system, J. Wiley and sons, Canada, Toronto, 1981, 402 p.
- Neufeld, E.P. The financial system of Canada, St-Martin's Press, New-York, 1972, 645 p.
- Papadopoulos, Paul. "Le rôle des banques dans l'économie", Le Banquier , 7e année, no.4, 1980, p.26-33.
- . "Les réseaux de succursales bancaires au Canada", Le Banquier , 8e année, no.4, 1981, pp.30-35.
- Park, Yoon S., et Jack Zwick. International banking in theory and practice, Addison-Wesley publishing company, USA, 1985, 175 p.
- Phalen, George E. "Discussion", dans Key issues in International Banking, Federal Reserve Bank of Boston, Octobre 1979.
- Power, A., et D.K. Varna. Guide to financial reporting for canadian banks, CCH Canadian Ltd, Canada, 1984, 157 p.
- Raynauld, André. "Les banques canadiennes: les suisse d'Amérique?", Forces, Automne 1985, no.72, pp.38-52.
- Revue de la Banque du Canada, Ottawa, 1984.
- Ruffini, Pierre-Bruno. Les banques multinationales, PUF, 1983, chap.III, pp. 161-217.

Shapiro, Alan C. "Risk in International Banking", Journal of Financial and quantitative analysis, vol.XVII, no.5, Décembre 1982, pp.727-739.

Thompson, John K. "The poor man's guide to country risk", Euromoney, Juillet 1981, pp. 182-189.

Wright, E.P. International dimensions of the canadian banks, Institute of canadian bankers, Addison-Wesley Publishers, 1983, 214 p.

---